

Plan de déplacements

École Bellefeuille,
Pavillon de Taschereau
Commission scolaire du Lac-Abitibi,
Taschereau



Vélo Québec



Dans le cadre de À PIED, À VÉLO, VILLE ACTIVE
Programme d'animation et de mobilisation pour
le transport actif des enfants du Québec

Une initiative de Vélo Québec



MLS et Associés, architectes inc.
1200, 8e rue, Val-d'Or (Qc) J9P 3N7
T : 819.824.3651
F : 819.824.2804
C: mls@mlsarchitectes.com
W: www.mlsarchitectes.com



PROJET

Plan de déplacements dans le cadre
du programme À pied, à vélo, Ville active

Rapport d'expertise

N/Dossier 1329

MANDATAIRE RÉGIONAL

Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue

375, avenue Centrale

Val-d'Or (Québec) J9P 1P4

T 819 825-2047

F 819 825-0125

CONSULTANT

MLS et Associés, architectes inc.

1220, 8^e Rue

Val-d'Or (Qc) J9P 3N7

T 819 824-3651

F 819 824-2804

PRÉPARÉ PAR :



Caroline Morneau, M.Arch. / M.Sc.DU

VÉRIFIÉ PAR :

Martin Saint-Denis, architecte M. Sc.

2015.08.05

REMERCIEMENTS	3
AVANT-PROPOS	4
1.0 INTRODUCTION	5
1.1 Objectifs du plan de déplacements	5
1.2 Méthodologie	5
2.0 PORTRAIT DU SECTEUR ET DE LA CLIENTÈLE	7
2.1 Portrait de l'école : École Bellefeuille, Pavillon de Taschereau	7
2.1.1 Établissement scolaire	7
2.1.2 Horaire	7
2.2 Portrait du secteur	8
2.2.1 Contexte urbain	8
2.2.2 Abords de l'école	10
2.2.3 Parcours vers l'école	11
2.2.4 Analyse de la circulation	13
2.3 Portrait de la clientèle	14
2.3.1 Renseignements généraux sur les élèves sondés	14
2.3.2 Distance à parcourir entre l'école et la maison	14
2.3.3 Répartition modale des déplacements des élèves	15
2.3.4 Répartition modale des déplacements des parents	16
2.3.5 Raisons invoquées par les parents quant au choix de transport de leurs enfants	16
2.3.6 Intérêt des parents pour le transport actif de leurs enfants	17
3.0 POTENTIEL DE TRANSPORT ACTIF POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE	18
4.0 MESURES D'ENCOURAGEMENT FAVORISANT LE TRANSPORT ACTIF	19
4.1 Inventaire des mesures d'intervention	19
4.1.1 Fiches des mesures existantes ou projetées favorisant le transport actif	19
4.1.2 Fiches de recommandations pour l'élimination des obstacles au transport actif	19
4.1.3 Initiatives et options d'encouragement	25
5.0 CONCLUSION	28
6.0 RÉFÉRENCES	29
ANNEXE A	30
CARTE SIGNALISATION – ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE	30

ANNEXE B	31
TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES	31
ANNEXE C	37
RAPPORT D'EXPERTISE DES STATIONNEMENTS DE VÉLOS	37
ANNEXE D	45
FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DÉPLACEMENTS	45
ANNEXE E	46
PRIX DES SUPPORTS À VÉLO DISPONIBLE PAR VÉLO QUÉBEC	46

REMERCIEMENTS

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue tiennent à remercier leurs nombreux partenaires pour leur appui dans le développement du programme **À pied, à vélo, ville active** dans lequel s'inscrit le présent plan de déplacements sécuritaires. La participation de certains organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité des enfants est indispensable à la réalisation de ce plan.

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue remercient de leur collaboration les directions, le personnel, les parents et les élèves des écoles suivantes qui ont choisi de participer au programme **À pied, à vélo, ville active** dans la MRC d'Abitibi-Ouest.

- École Bellefeuille, Pavillon de Taschereau, Commission scolaire du Lac-Abitibi;
- École du Maillon, Pavillon de Duparquet, Commission scolaire du Lac-Abitibi.

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue remercient également la Ville de Duparquet, la municipalité de Taschereau et la Commission scolaire du Lac-Abitibi pour leur importante contribution.

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue désirent remercier les participants à la marche de repérage et au sondage pour leurs précieux commentaires sur les aménagements aux abords de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui financier des organismes suivants :



et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue :



À pied, à vélo, ville active est un programme de Vélo Québec visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue est le mandataire désigné de la région pour ce programme. Son rôle est de proposer aux administrations municipales et scolaires des moyens concrets pour créer des environnements favorables à la marche et au vélo.

«Les avantages du transport actif sont grands. Le transport actif est une forme de locomotion où l'énergie motrice est apportée par l'individu qui se déplace pour un motif utilitaire. Plus qu'une simple façon de se déplacer, le transport actif est une saine habitude de vie, une activité physique informelle s'intégrant au quotidien et permettant de vivre de façon sensible dans son environnement». (Vélo Québec)

Le programme **À pied, à vélo, ville active** est divisé en trois volets d'actions concrètes pour la communauté. Le premier est la conception de plans de déplacements pour les écoles primaires. Le second est la conception d'expertise en stationnement pour vélos à l'intention des écoles secondaires. Finalement, le dernier est la réalisation de la formation « Mobiliser la communauté au transport actif » adressée à tous les acteurs potentiels du projet.

Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue a confié à la firme MLS et Associés, architectes inc. de Val-d'Or, qui détient une expertise professionnelle en architecture et en design urbain, une partie importante de la réalisation des plans de déplacements et de stationnements de vélos. Leur mandat consiste principalement à identifier les obstacles au transport actif et à élaborer un plan de déplacements comprenant différentes phases d'intervention afin de favoriser le transport à pied ou à vélo dans l'environnement des écoles ciblées. La rédaction de ce dernier est basée sur les paramètres recueillis lors de consultations, par les observations faites sur place et les sondages des habitudes de déplacements. Enfin, le plan est accompagné de recommandations d'aménagement.

Pour l'année 2014-2015, deux écoles primaires ont été ciblées pour ce projet au sein de la Commission scolaire du Lac-Abitibi:

- École Bellefeuille, Pavillon de Taschereau, Taschereau;
- École du Maillon, Pavillon de Duparquet, Duparquet.

Chacune de ces écoles aura en sa possession un plan de déplacements réalisé par la firme MLS et Associés, architectes inc. de Val-d'Or et coordonné par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.

1.0 INTRODUCTION

Lorsqu'un enfant marche ou utilise le vélo pour se rendre à l'école, il améliore sa condition physique, sa concentration à l'école et son autonomie. De la même façon, les parents qui éliminent la navette quotidienne en auto vers l'école contribuent à la quiétude du quartier, à la sécurité des enfants à l'entrée des classes et à l'amélioration de la qualité de l'air aux abords de l'école. Plus qu'une source de plaisir et de bien-être, le transport actif est aussi une manière extrêmement efficace d'effectuer des déplacements vers des destinations quotidiennes, notamment vers l'école.

En effet, pour se déplacer en ville sur une distance de 1 km ou moins, la marche à pied est le moyen le plus rapide de se rendre à son point de destination pour un adulte; pour effectuer un parcours de 1 à 6 km, le vélo constitue le moyen de déplacement le plus rapide! Au-delà de 6 km, bien que le moyen de déplacement le plus rapide soit la voiture, le vélo demeure le deuxième choix le plus efficace, et ce, jusqu'à une distance de 10 km.

L'adoption du transport actif représente également une économie notable d'argent. Au Canada, le coût annuel moyen associé à la possession et à l'utilisation d'un véhicule automobile qui parcourt 18 000 km par année dépasse 9 000 \$. Toute diminution de l'utilisation de la voiture permet de faire des économies. Encourager le transport actif pour le trajet entre la maison et l'école s'inscrit donc tout naturellement dans un mode de vie sain et responsable.

1.1 Objectifs du plan de déplacements

Le plan de déplacements scolaires est un rapport d'expertise sur l'environnement aux abords des écoles permettant de faire le portrait sur les aménagements existants qui incitent au transport actif ou sur les obstacles à celui-ci. Il propose également des mesures correctrices afin de rendre le chemin de l'école sécuritaire et agréable. Il s'adresse aux élus et spécialistes en aménagement de la municipalité, aux écoles, aux commissions scolaires ainsi qu'aux services de police.

L'**objectif général** du plan de déplacements est de proposer un environnement sécuritaire aux abords de l'école afin de favoriser le transport actif et éventuellement de modifier les habitudes de déplacements des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail.

Les **objectifs spécifiques** sont les suivants :

- Dresser le portrait de la mobilité autour de l'école;
- Proposer des pistes de solutions sécurisant les trajets suscitant des inquiétudes, lorsqu'empruntés à pied et/ou à vélo;
- Amorcer un travail de concertation pour le déploiement d'aménagements et de mesures améliorant la sécurité des parcours scolaires.

La réalisation du plan de déplacements est basée sur l'analyse des informations recueillies lors de différentes activités qui sont décrites dans la section qui suit.

1.2 Méthodologie

La mobilisation des différents acteurs et la cueillette d'information à l'élaboration du plan de déplacements ont été organisées de la manière suivante :

- 1- Évaluer sommairement le secteur (reconnaissance des lieux);
- 2- Rencontrer la direction de l'établissement, afin de cerner les particularités du milieu et de la clientèle;
- 3- Rencontrer le service de police;
- 4- Rencontrer les autorités municipales responsables des questions de circulation;
- 5- Effectuer une marche de repérage :

- 5.1 Inviter un ou des représentants de chacun des groupes suivants : parents, direction de l'école, enseignants, élus ou autres représentants de la municipalité, commission scolaire, sécurité publique et élèves pour effectuer la marche de repérage;
 - 5.2 Définir les parcours menant à l'école dans un rayon de 500 m qui seront parcourus par un groupe témoin;
 - 5.3 Fournir l'itinéraire (Carte de la répartition géographique p. 9), le guide d'observation et le matériel nécessaire aux participants;
 - 5.4 Idéalement un matin au début des classes, effectuer les différents parcours menant à l'école afin de constater et faire l'état de la situation autour de l'école en observant les caractéristiques physiques et les comportements des usagers de la route;
 - 5.5 Recueillir les observations dans le guide remis aux participants. Le support visuel de photographies est également important;
 - 5.6 Faire un retour avec les participants, ramasser les informations recueillies et remercier les participants;
- 6- Faire l'évaluation des installations des stationnements de vélos;
 - 7- Réaliser un sondage auprès des élèves et/ou parents sur les habitudes de déplacements;
 - 8- Rédiger le plan de déplacements sécuritaires et le plan de stationnements de vélos.

2.0 PORTRAIT DU SECTEUR ET DE LA CLIENTÈLE

2.1 Portrait de l'école : École Bellefeuille, Pavillon de Taschereau



2.1.1 Établissement scolaire

Nom de l'école :	École Bellefeuille, Pavillon de Taschereau
Commission scolaire :	Commission scolaire du Lac-Abitibi
Nombre d'élèves :	Environ 90
Nombres d'employés :	Pour l'année 2014-2015, il y a 16 employés (enseignants, professionnels et personnel de soutien) et une quinzaine de bénévoles
Type d'école :	Enseignement préscolaire et primaire
Transport scolaire :	Environ 65 élèves
Nombre d'autobus :	3 autobus arrivent entre 8 h 25 et 8 h 35 le matin et quittent entre 15 h 05 et 15 h 15.
Nombre de brigadiers scolaires :	Un brigadier fait traverser l'avenue Privat en face de l'école.

2.1.2 Horaire

		Fréquentation
Service de garde du matin	7 h 15 à 8 h 30	12 élèves
Classes du matin	8 h 35 à 11 h 40	100 %
Service de garde du midi	12 h 00 à 12 h 45	20 élèves
Classes de l'après-midi	12 h 55 à 15 h 03	100 %
Service de garde de l'après-midi	15 h 03 à 18 h 00	12 élèves

2.2 Portrait du secteur

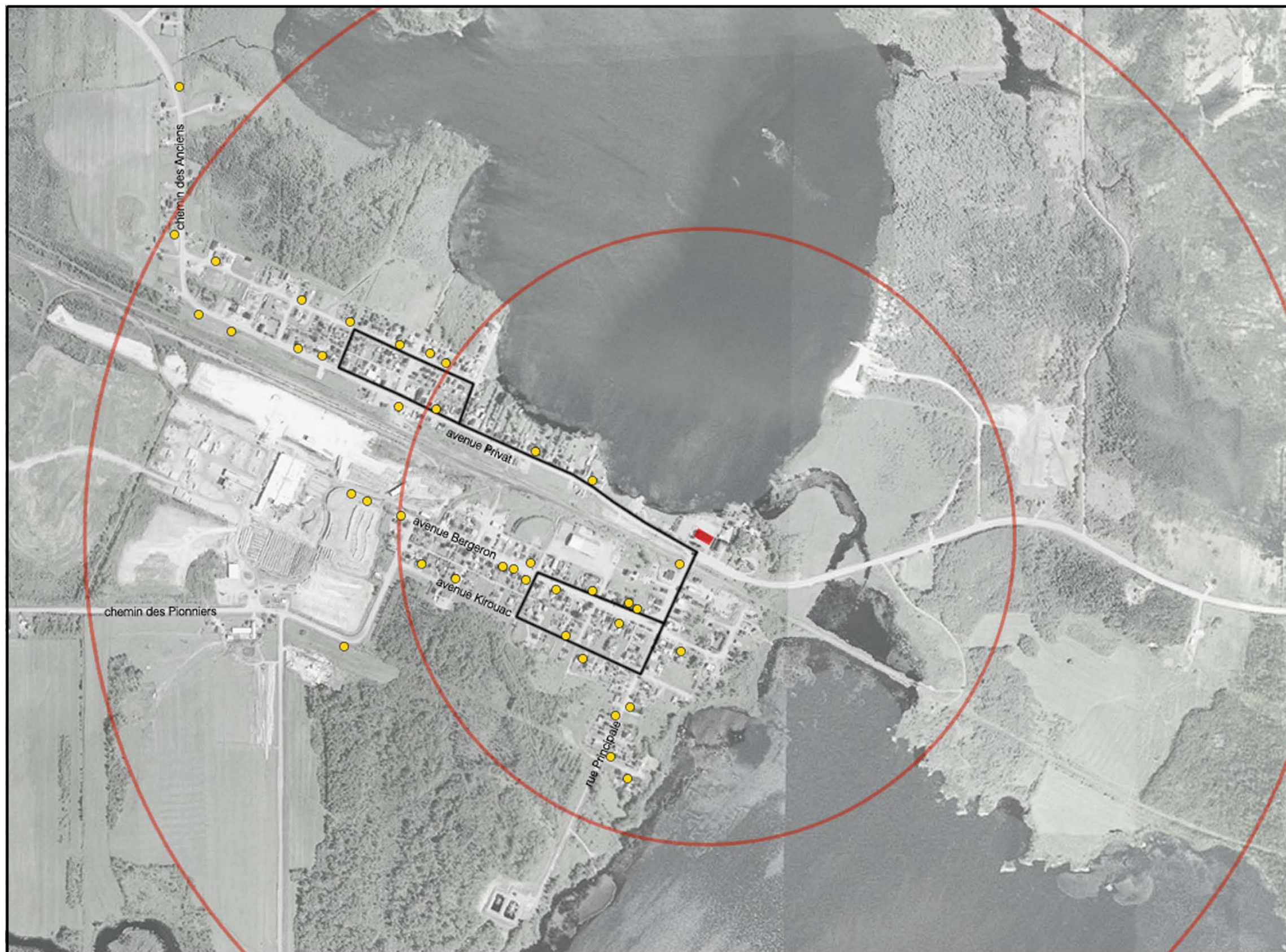
2.2.1 Contexte urbain

L'environnement où se trouve une école influence les habitudes de vie de ses utilisateurs, dont leurs déplacements. Un milieu relativement dense possédant une mixité de fonctions (résidentielle, commerciale, institutionnelle, par exemple) et où les distances sont courtes est plus apte au transport actif qu'un milieu de faible densité à vocation exclusivement résidentielle de type unifamiliale. La distance de parcours entre le domicile et l'école est également un facteur important dans le choix du mode de déplacement. Les écoles de quartier auront généralement un bassin d'élèves résidant à moins d'un kilomètre de l'établissement plus grand, contrairement aux écoles à vocation particulière qui drainent des élèves sur des secteurs beaucoup plus larges.

L'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau se trouve dans un environnement urbain de faible densité de la municipalité de Taschereau. Située sur la route 111, nommée avenue Privat à l'intérieur de la municipalité, elle est bordée au nord et à l'ouest par le lac Taschereau, au sud par la route 111, le chemin de fer et un secteur mixte commercial et résidentiel et à l'ouest par un secteur récréatif et touristique. Outre l'avenue Privat (route 111), le prolongement de la rue Principale donne également accès à l'établissement pour les piétons et cyclistes.

La zone de desserte du Pavillon de Taschereau s'étend largement autour de la municipalité, incluant les résidents des secteurs ruraux limitrophes.

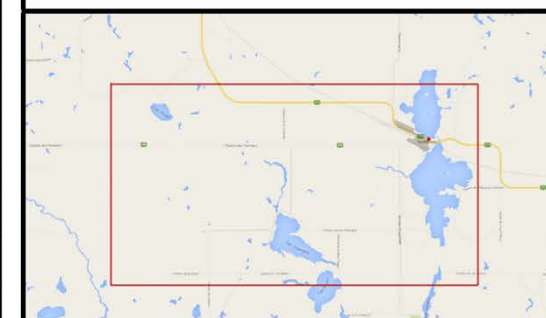
Le secteur à proximité de l'école comprend une bonne mixité d'usage. À l'intérieur d'un rayon de 500 m, le secteur est assez diversifié, et ce, de part et d'autre du chemin de fer qui sépare la municipalité dans l'axe est-ouest, principalement sur l'avenue Privat et la rue Principale. Il existe trois barrières aux déplacements (une naturelle et deux humaines), soit le lac Taschereau au nord, ainsi que le chemin de fer et la route 111 face à l'école qui divisent le village en deux secteurs dans l'axe est-ouest. Lorsque l'on s'éloigne vers l'ouest, on retrouve plus de résidences avec une bonne diversité dans le choix d'habitations allant de l'unifamilial au multi logement. Les bâtiments sont généralement en retrait par rapport aux rues parfois très larges.



Répartition géographique des élèves de l'école Bellefeuille Pavillon de Taschereau

Légende

- Répartition des élèves
- Réseau cyclable
- Trajets marche de repérage
- École
- Distance de marche 0,8 km
préscolaire et primaire 1er cycle
et 1,6 km primaire 2e et 3e cycle



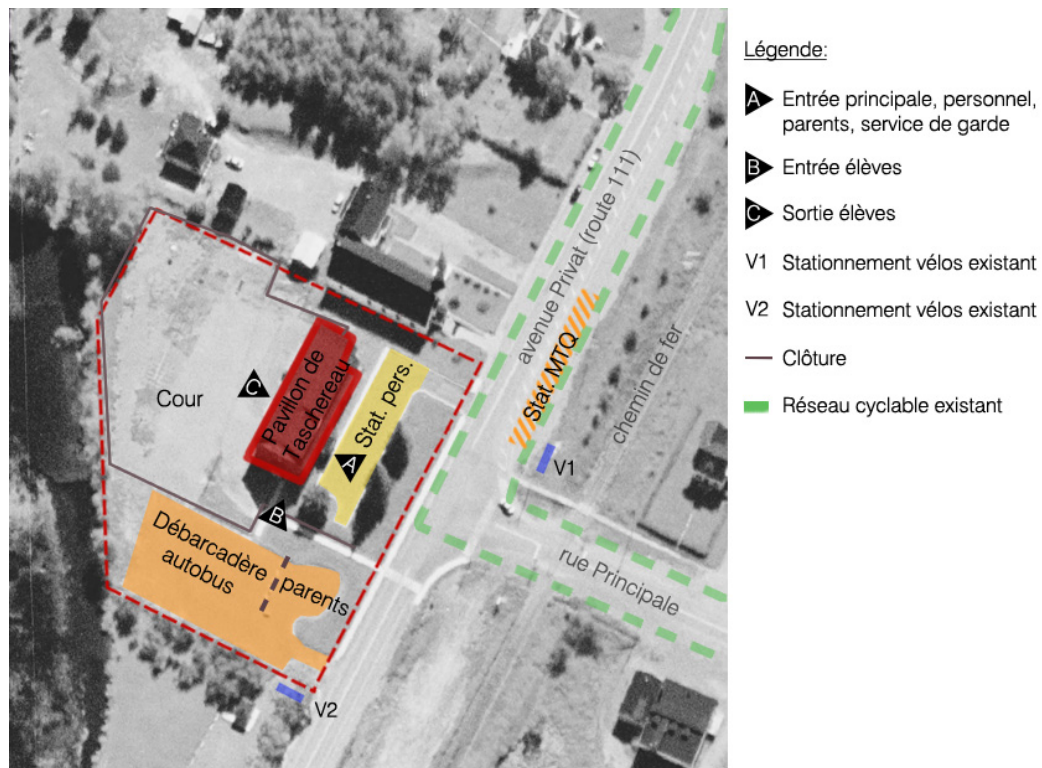
MLS et Associés, architectes inc.
 1200, 8e rue, Val-d'Or (QC) J9P 3N7
 T : 819.824.3651
 F : 819.824.2804
 C: mls@mlsarchitectes.com

Source: MRC Abitibi Ouest – Carte interactive
<http://mrc.ao.ca/fr/page/index.cfm?PageID=79>
 consultée le 27 février 2015

Préparé par : Caroline Morneau, M.Sc.DU
 Mars 2015

2.2.2 Abords de l'école

L'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau se situe dans un secteur de faible densité de la municipalité de Taschereau. La façade principale de l'école donne sur l'avenue Privat (route 111). L'édifice est bordé au nord par le lac Taschereau, à l'est par l'église et à l'ouest par des espaces verts. Aux abords du Pavillon de Taschereau, on retrouve peu d'édifice et beaucoup de terrains vagues, entre autre par le positionnement du chemin de fer et à la présence du lac. Les débarcadères d'autobus et de parents sont situés sur le terrain de l'école, ils sont accessibles par l'Avenue Privat. La cour est clôturée et l'accès au bâtiment se fait à un seul endroit, près de l'entrée des élèves. L'accès à la cour par des véhicules est limité aux services municipaux et d'entretien de la cour. Un stationnement réservé pour le personnel et les visiteurs se situe devant la bâtisse avec un accès par l'Avenue Privat (route 111). Un stationnement réservé pour les véhicules lourds (ministère du transport) est aménagé en bordure de la route du côté sud de la rue.



Carte 2: Plan d'implantation de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau

2.2.3 Parcours vers l'école

Avenue Privat (route 111)

L'avenue Privat est une rue à double sens comportant une voie dans chacune des directions (est-ouest). La largeur de la rue, portion asphaltée, est convenable. Par contre, il y a peu d'aménagement sur l'emprise pavée et les terrains en bordure ne sont pas construits, ce qui donne un sentiment de voies très larges. Un trottoir est présent du côté de l'école seulement. Le stationnement sur rue semble possible des deux côtés.

La signalisation indique une zone scolaire entre les limites du terrain de l'école et la limite de vitesse est de 50 km/h. Le débit routier apparaît moyen en tout temps, il faut toutefois signaler que la présence de véhicules lourds est régulière. Depuis peu, l'Avenue Privat fait partie de la route verte. Il y a un passage piéton qui permet aux élèves de traverser. Malgré toute la signalisation, plusieurs véhicules oublient de s'arrêter selon la direction et les membres du personnel, on ne déclare toutefois pas d'accident grave jusqu'à présent.



Rue Principale

La rue Principale est une rue à double sens comportant une voie dans chacune des directions (nord-sud) d'une largeur convenable compte tenu de ses aménagements. La rue Principale fait partie de la route verte (piste sur route), l'accotement asphalté respecte donc les normes en vigueur de chaque côté de la rue. Le débit routier apparaît moyen toute la journée. Un trottoir séparé de la rue par un espace gazonné est présent du côté est entre l'Avenue Privat et la rue Bergeron, il n'est pas déneigé en hiver.



Avenue Bergeron

L'avenue Bergeron (route 390) est une rue à double sens comportant une voie dans chacune des directions (est-ouest) d'une largeur considérable compte tenu de ses aménagements et constitue un tronçon de circulation au débit modéré. Elle fait partie de la route verte (piste sur route), l'accotement asphalté respecte donc les normes en vigueur de chaque côté de la rue. Le stationnement sur rues est permis de chaque côté de la rue en tout temps, toutefois, il semble réduit en certain endroit en hiver compte tenu du déneigement. Des trottoirs sont présents de part et d'autre de la rue. Éloignés de la rue, ils sont à certains endroits séparés par une bande de végétation et ils ne sont pas déneigés l'hiver.



2.2.4 Analyse de la circulation

Tableaux récapitulatifs :

Rues	Largeur (m)	Sens de la circulation		Débit de circulation (faible, moyen, élevé)	Usages (résidentiel, commercial, etc.)	Notes
		Double	Unique			
Avenue Privat (route 111)	± 19 m	1 (E-O)		Moyen	Commercial, institutionnel et résidentiel	1 et 3
Rue Principale	± 15 m	1 (N-S)		Moyen	Commercial et résidentiel	3
Avenue Bergeron	± 21,5 m	1 (E-O)		Moyen	Résidentiel, commercial	1 et 4

Notes : 1- Débit élevé dans les deux directions;
 2- Débit élevé dans une direction seulement;
 3- Stationnement en bordure de rue;
 4- Stationnement à 45 degrés;
 5- Déneigement en banc de centre;
 6- Débarcadère d'autobus

Rues	Aménagement piéton (trottoir)	Aménagement cyclable		Notes
		Structure (bandes, chaussée désignée, en site propre)	Sens de circulation (unique, double)	
Avenue Privat (route 111)	1,5 m du côté de l'école seulement	N/A	N/A	3 et 4
Rue Principale	1,5 m du côté est et discontinu du côté ouest	Route verte	Unidirectionnel de chaque côté	1 et 3
Avenue Bergeron	1,2 m de chaque côté	Route verte	Unidirectionnel de chaque côté	1, 3 et 4

Notes : 1- Trottoir séparé de la rue par rangée d'arbres ou bande gazonnée;
 2- En mauvais état, risque de blessures;
 3- Entrées charretières nombreuses;
 4- Voie très large;
 5- Trottoir déneigé ¹ priorité 1, ² priorité 2, ³ partie nord seulement;
 6- Etc.

2.3 Portrait de la clientèle

Le portrait de la clientèle de l'école nous permet de mieux comprendre la situation des élèves de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau, et de connaître les paramètres sur lesquels intervenir afin d'amorcer des changements au niveau des comportements en lien avec le mode de transport privilégié. Le présent portrait est basé sur les résultats du sondage rempli par les parents des élèves qui fut distribué dans les classes à l'hiver 2015.

Le sondage réalisé par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue fut réparti à travers la population étudiante selon différents groupes d'âge variant de 5 à 12 ans. Le nombre de répondants, 25 au total, représente près de 28 % du nombre d'élèves de l'établissement. La présente section donne le portrait des habitudes de déplacements de ces 25 élèves de 8 à 12 ans.

2.3.1 Renseignements généraux sur les élèves sondés

L'âge moyen des élèves sondés est de 10 ans. Seulement 3 d'entre eux fréquentent le service de garde, une proportion un peu moins grande que l'ensemble des élèves selon les données fournies par la direction de l'école ($\pm 12/90$).

2.3.2 Distance à parcourir entre l'école et la maison

Selon Vélo Québec, l'efficacité des différents modes de transport en milieu urbain en fonction de la distance à parcourir dans des conditions de circulation optimales est la marche pour une distance entre 0,5 km et 1 km, le vélo entre 1 km et 6 km¹ et la voiture pour les déplacements de plus de 6 km.

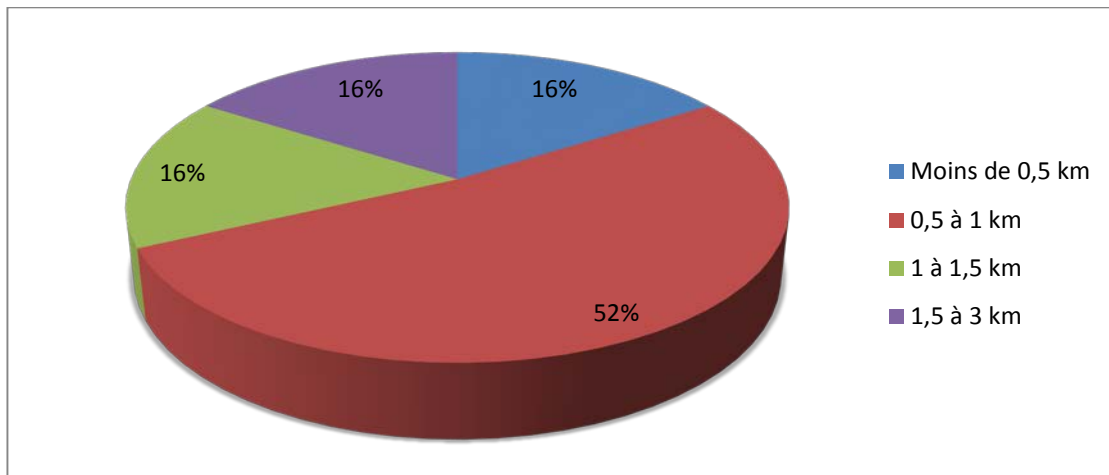


Figure 1: Répartition des élèves selon la distance à parcourir entre l'école et la maison

¹ Le vélo peut même être plus efficace que la voiture sur une distance de 10 km dans certains cas.

Les distances de parcours sont variées. Plus de la moitié des enfants résident à moins de 1,5 km de l'école, soit 84 %, 16 % à moins de 0,5km, 52 % entre 0,5 km et 1km et 16 % entre 1 et 1,5 km. Tous les répondants demeurent à moins de 3 km de l'école. Les déplacements de moins de 3 km sont les plus propices au transport actif pour des utilisateurs adultes (marche, vélo, patins, planche à roulettes, etc.). Si on réduit la distance de parcours à 1,5 km, puisque les utilisateurs sont âgés de 12 ans et moins, il demeure que 50 % des élèves ayant répondu au sondage habitent à une distance raisonnable pour considérer le transport actif pour se rendre à l'école.

2.3.3 Répartition modale des déplacements des élèves

Afin d'établir le portrait des habitudes de déplacements et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter le plus grand nombre d'élèves au transport actif, une enquête basée sur le mode de déplacement le plus utilisé au cours de l'année scolaire 2014-2015 a été réalisée.

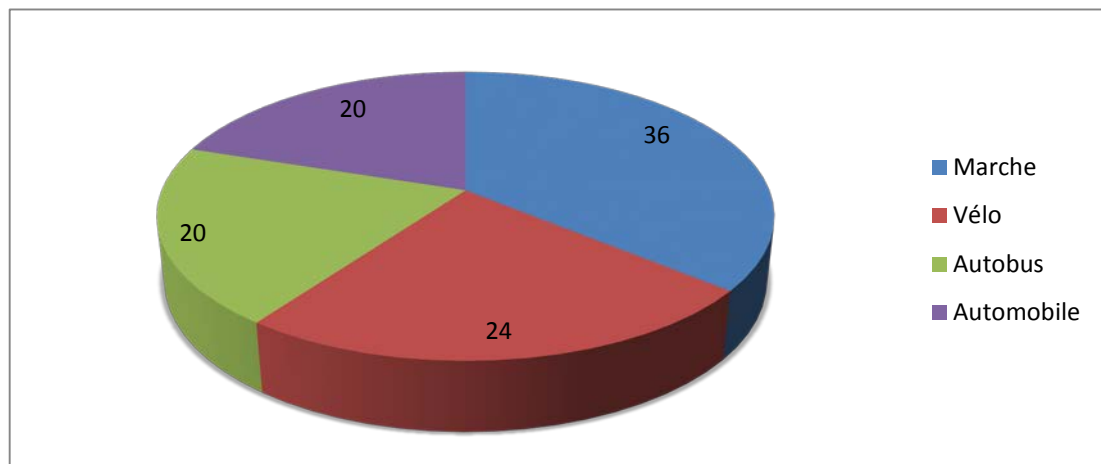


Figure 2: Répartition des élèves selon le mode de déplacement le plus souvent utilisé pour effectuer le trajet entre l'école et la maison.

En général, les enfants se déplacent de manière active (60%), soit à pied (36 %) ou à vélo (24%) lors de leur déplacement entre la maison et l'école. 60 % sur une possibilité de 84 % puisque le transport scolaire est généralement offert aux enfants demeurant à une distance de 1,6 km ou plus de l'établissement scolaire. Plusieurs d'entre eux sont conduits à l'école par leurs parents, dans une proportion de 20 % et les autres 20% utilisent l'autobus scolaire. Les autres moyens de transport actif comme la trottinette, le patin et la planche à roulettes faisant partie du sondage n'ont pas été sélectionnés.

La proportion des élèves sondés qui utilisent le vélo de façon régulière est élevée. Il est important de préciser que les conditions climatiques hivernales représentent une réalité 6 mois sur 10 dans la région et que le sondage fut distribué pendant la saison froide. Il est à noter que, lors de la marche de repérage au mois de mars, les conditions climatiques ne permettaient pas de choisir ce mode de transport.

2.3.4 Répartition modale des déplacements des parents

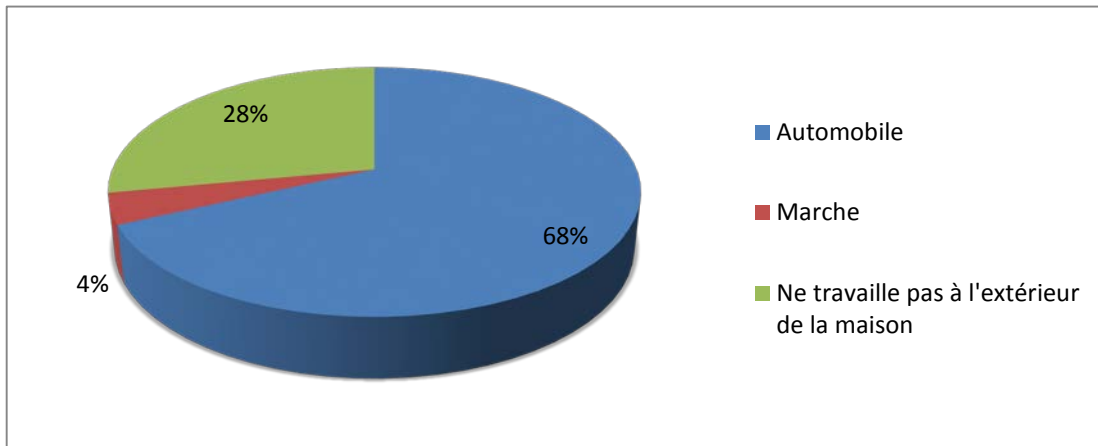


Figure 3: Répartition des parents selon le mode de déplacement le plus souvent utilisé pour effectuer le trajet entre le travail et la maison.

La majorité des parents se déplacent en voiture pour se rendre au travail, soit 68 %. Il est possible de supposer que plusieurs d'entre eux déposent leurs enfants à l'école en voiture sur le chemin du travail puisque 20 % des élèves se rendent à l'école par ce moyen de transport. Seulement 1 parent utilise un mode de transport actif, en l'occurrence la marche, aucun répondant n'ayant choisi le vélo, et 28 % travaillent à la maison.

2.3.5 Raisons invoquées par les parents quant au choix de transport de leurs enfants

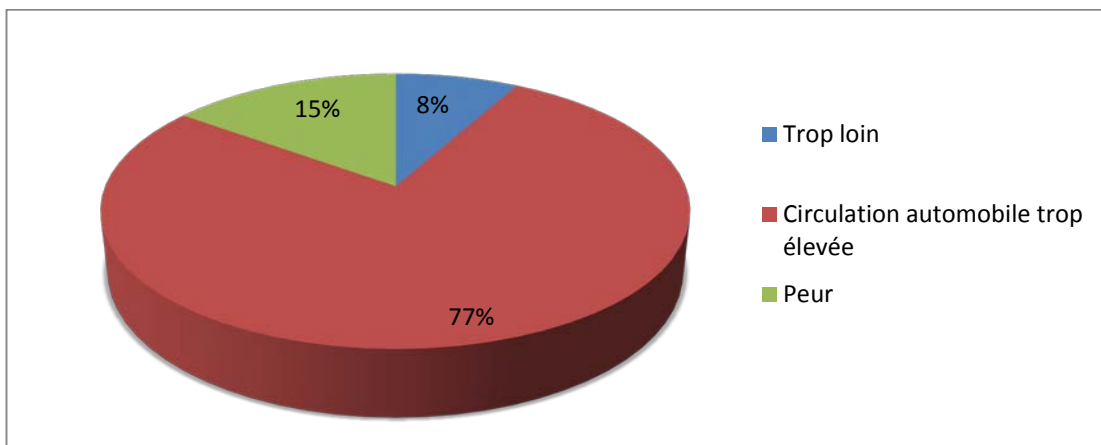


Figure 4 : Raisons invoquées limitant le transport actif entre l'école et la maison.

Pour les parents dont les enfants se rendent à l'école en voiture ou en autobus scolaire (13 sur 25), la principale raison est que la circulation est trop élevée (77 %). Les autres réponses ont été que l'enfant et/ou le parent sont craintifs, ont peur (agression) (2/13) et que la distance est trop grande (1/13).

Les conditions d'hiver : neige, glace, température froide, visibilité réduite et monticules de neige; sont en vigueur entre octobre et mai dans la région, soit environ 6 mois sur une période scolaire de 10 mois. Il est donc important de considérer ce facteur dans les choix du mode de déplacement.

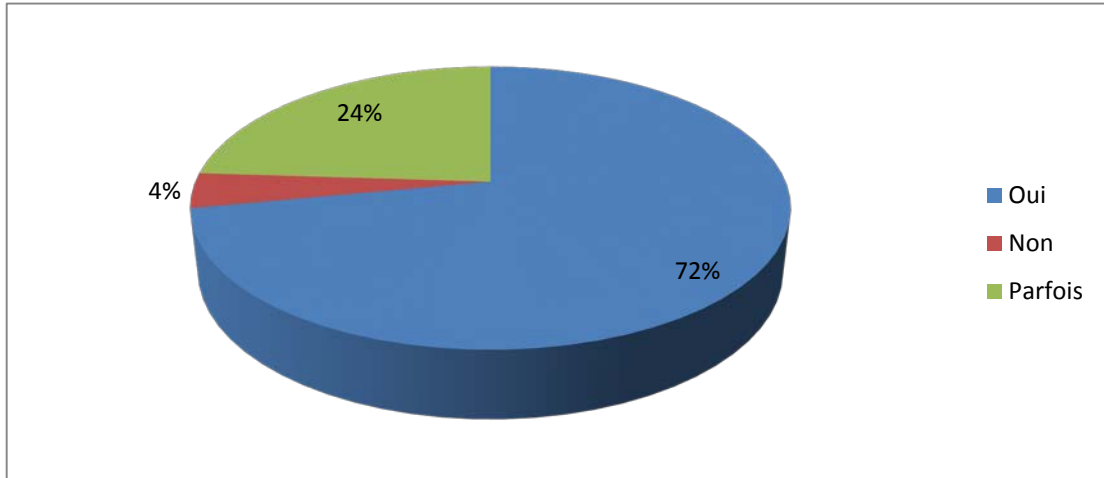


Figure 5 : Répartition des parents considérant les conditions hivernales comme un obstacle au transport actif entre l'école et la maison.

Il semble que certains parents, entre 24 % et 96 %, considèrent les conditions hivernales comme un obstacle au transport actif de leurs enfants, en tout temps ou en certaines circonstances. Seulement 1 répondant a indiqué qu'il ne considère pas les conditions hivernales comme un obstacle. Voici les commentaires reçus concernant la sécurité en période hivernale :

- « Meilleur entretien des rues, surtout aux intersections »;
- « Mieux dégager les trottoirs »;
- « La route principale est très problématique l'hiver »;
- « Avoir un circuit de piétons et d'écoliers qui évite la grande route »;
- « Plus de brigadiers scolaires »;
- « Réduction de la vitesse dans la zone scolaire ».

2.3.6 Intérêt des parents pour le transport actif de leurs enfants

Les parents d'élèves seraient très ou assez intéressés à 90 % que leurs enfants utilisent le transport actif plus souvent si le trajet était mieux aménagé, quel que soit le moyen, marche, vélo ou les deux. Des 10 % des répondants qui ont indiqués être peu ou pas intéressés, la principale raison est la distance et les types de parcours empruntés pour se rendre à l'école.

3.0 POTENTIEL DE TRANSPORT ACTIF POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE

L'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau possède un bassin important d'écoliers vivant à proximité de l'école. Les autres élèves vivent en périphérie du secteur urbain de la municipalité de Taschereau. Il existe donc une bonne partie de la population scolaire qui demeure assurément assez près de leur établissement scolaire pour utiliser le transport actif comme la marche et le vélo, ce nombre pourrait être plus élevé selon les résultats du sondage.

À l'exception de l'avenue Privat (route 111) qui est le principal obstacle aux déplacements pour la grande majorité des élèves, les rues aux abords de l'école sont des voies dont la circulation est relativement faible à l'exception de la route 390 (avenue Bergeron et rue Principale). La vitesse, le transport lourd et le manque de visibilité principalement l'hiver rendent ce parcours difficile pour les enfants d'âge primaire.

Dans l'annexe B, Trajets des autobus scolaires, les trajets 121 et 124, se trouvent en grande partie à l'intérieur du rayon de distance de 1,6 km, parfois même celui de 0,8 km, à proximité de l'école. Il y aurait peut-être lieu de reconsidérer ces parcours afin d'offrir le service pour accommoder les plus jeunes et de donner la chance aux plus âgés de se déplacer de manière active, surtout en automne et au printemps. Le principal obstacle sur ce parcours est de longer l'avenue Privat (route 111) pour se rendre vers l'école dont la densité de véhicules motorisés (automobiles et transport lourd) est élevée et dont la limite de vitesse n'est généralement pas respectée. Il existe un trottoir sur ce parcours qui n'est toutefois pas déneigé.

En effet, le transport actif offre des bénéfices notables sur la santé et l'environnement. Encourager la pratique d'activités physiques et les déplacements actifs en bas âge permet de créer de saines habitudes de vie à long terme. Les bénéfices sont perceptibles au plan personnel/individuel, meilleure capacité d'attention en classe, autonomie, santé générale améliorée, etc.; mais également sur le plan de la société pour la sécurité aux abords de l'école, l'environnement et sur le système de santé, entre autres.

Selon les résultats du sondage, plusieurs parents seraient ouverts à ce que leurs enfants se déplacent de manière active, à vélo ou à pied, entre la maison et l'école si le trajet était mieux adapté. Cette donnée indique que les parents sont motivés à faire faire des déplacements actifs à leurs enfants lorsque ceux-ci sont sécuritaires. Une augmentation potentielle est donc probable si certaines interventions améliorant la sécurité sur le chemin de l'école sont faites.

4.0 MESURES D'ENCOURAGEMENT FAVORISANT LE TRANSPORT ACTIF

4.1 Inventaire des mesures d'intervention

La marche de repérage et les résultats des sondages reflètent la réalité des déplacements des écoliers et permettent d'évaluer les aménagements favorables et les obstacles au transport actif aux abords de l'école. Les sondages et la marche ont été réalisés à l'hiver 2015. Les participants à la marche sont entre autres : la direction de l'école, MLS et Associés, architectes inc., Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue et la municipalité de Taschereau. La convivialité des rues et aménagements et une cohabitation harmonieuse des différents usagers de la route sont des conditions indispensables aux déplacements sécuritaires à pied et à vélo.

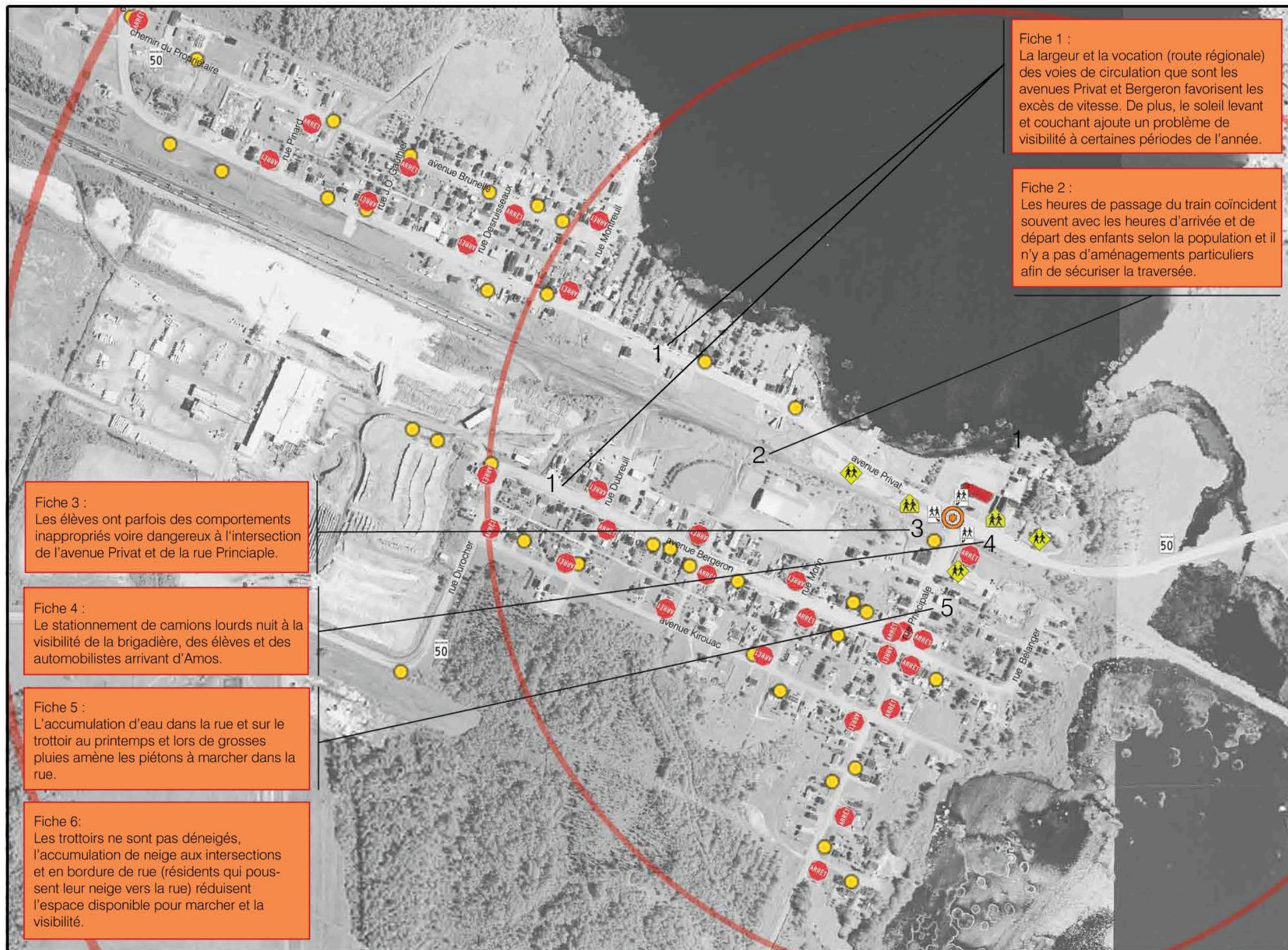
4.1.1 Fiches des mesures existantes ou projetées favorisant le transport actif

Les environs de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau, sont en général favorables aux déplacements à pied et à vélo. Voici les mesures déjà en place qui sont jugées sécuritaires par la population scolaire et favorisent le transport actif vers l'école.

Fiche 1 : Signalisation dans les zones scolaires	
	<p>Intervention : La signalisation de la zone scolaire a été instaurée.</p> <p>Acteurs concernés : Municipalité Sûreté du Québec</p> <p>Réalisation : Il y a quelques années</p>
Fiche 2 : Sensibilisation des citoyens et demande au ministère du transport	
	<p>Intervention : Plusieurs demandes d'intervention ont été faites auprès du ministère des Transports du Québec par la municipalité. Des efforts de sensibilisation par le journal local « Le Bavard » sont faits périodiquement. La municipalité travaille également avec les déneigeurs locaux.</p> <p>Acteurs concernés : Municipalité</p> <p>Réalisation : Depuis 2013</p>

4.1.2 Fiches de recommandations pour l'élimination des obstacles au transport actif

Même si le secteur apparaît sécuritaire, certains aménagements, intersections ou rues soulèvent des inquiétudes chez la population scolaire. Les fiches descriptives qui suivent sont des pistes de solutions qui concernent les enjeux sur la sécurité des écoliers aux abords de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau.



Fiche 1 :
 La largeur et la vocation (route régionale) des voies de circulation que sont les avenues Privat et Bergeron favorisent les excès de vitesse. De plus, le soleil levant et couchant ajoute un problème de visibilité à certaines périodes de l'année.

Fiche 2 :
 Les heures de passage du train coïncident souvent avec les heures d'arrivée et de départ des enfants selon la population et il n'y a pas d'aménagements particuliers afin de sécuriser la traversée.

Fiche 3 :
 Les élèves ont parfois des comportements inappropriés voire dangereux à l'intersection de l'avenue Privat et de la rue Principale.

Fiche 4 :
 Le stationnement de camions lourds nuit à la visibilité de la brigadière, des élèves et des automobilistes arrivant d'Amos.

Fiche 5 :
 L'accumulation d'eau dans la rue et sur le trottoir au printemps et lors de grosses pluies amène les piétons à marcher dans la rue.

Fiche 6 :
 Les trottoirs ne sont pas déneigés, l'accumulation de neige aux intersections et en bordure de rue (résidents qui poussent leur neige vers la rue) réduisent l'espace disponible pour marcher et la visibilité.

Identification des obstacles autour de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau

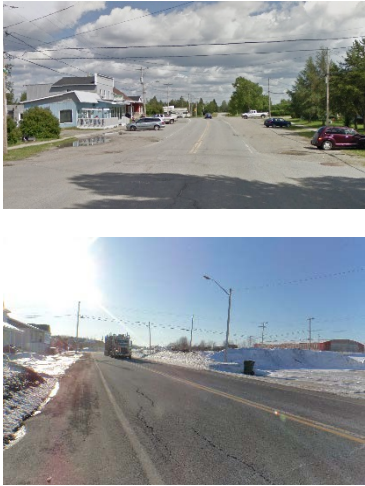
- Légende**
- Répartition des élèves
 - Réseau cyclable
 - École
 - Brigadier scolaire
- Signalisation:**
- Arrêt
 - Approche d'une zone scolaire
 - Zone scolaire
 - Zone parc
 - Passage pour piétons
 - Passage pour cyclistes
 - Limite de vitesse maximum 30
 - Limite de vitesse maximum 50
 - Accès interdit
 - Cédez le passage
 - Stat. interdit / Débarcadère autobus
 - Feu de circulation
 - Feu piéton
 - Fin de la voie
 - Bande réservée aux cyclistes
 - Bande réservée aux piétons
 - Chaussée partagée
 - Ruelles/sentiers piétonniers
- 0 25 50 100 200 250m
- N




MLS et Associés, architectes inc.
 1200, 8e rue, Val-d'Or (QC) J9P 3N7
 T : 819.824.3651
 F : 819.824.2804
 C: mls@mlsarchitectes.com



Source: MRC Abitibi Ouest – Carte interactive
<http://mrc.ao.ca/tr/page/index.cfm?PageID=79>
 consultée le 27 février 2015


Préparé par : Caroline Morneau, M.Sc.DU
 Mars 2015

Fiche 1 : Excès de vitesse et transport lourd sur les Avenues Bergeron (route 390) et Privat (route 111).	
	<p>Enjeux : La largeur de la voie et la vocation des avenues Bergeron et Privat encouragent l'augmentation de la vitesse des véhicules de transit. De plus, le soleil levant et couchant, aveugle les conducteurs et ajoute un problème de visibilité à certaine période de l'année.</p> <p>Acteurs concernés : 1-École et Commission scolaire 2-Police 3-Municipalité</p> <p>Piste de solutions : 1-Aviser la police de la situation. Établir avec la municipalité des corridors scolaires et distribuer l'information aux parents; 2-Augmenter la surveillance et faire appliquer les règlements; 3-Effectuer les aménagements afin de réduire la vitesse.</p> <p>Échéancier : Automne 2015 (1 et 2), moyen/long terme (3), selon la réfection de la rue, nouveaux aménagements</p>

Fiche 2 : Transport ferroviaire sur les heures de circulation	
	<p>Enjeux : Tous les élèves vivant dans le secteur au sud de l'Avenue Privat doivent traverser le chemin de fer dont la circulation coïncide souvent avec l'arrivée ou la sortie des élèves. De plus, il est possible que l'achalandage augmente si certains projets de développement industriel voient le jour.</p> <p>Acteurs concernés : 1-École et Commission scolaire; 2-Municipalité; 3-CN et les entreprises qui utilisent le parcours.</p> <p>Piste de solutions : 1-Aviser la municipalité et le CN de la situation. Valider s'il s'agit d'un passage clé, par l'établissement de corridors scolaires avec la municipalité. Informer les parents et écoliers des trajets sécuritaires à emprunter pour se rendre à l'école; 2-Aviser les entreprises de la situation afin d'obtenir une entente afin de réduire le passage des trains à certaines période de la journée. Améliorer les aménagements et la signalisation favorisant la visibilité; 3-Assurer un suivi sur les demandes de l'école et de la municipalité. Fournir des informations sur la sécurité à proximité des chemins de fer.</p> <p>Échéancier : Court terme (automne 2015) : 1 et 3; Moyen terme (2015-2018) : nouveaux aménagements sécuritaires (2).</p>

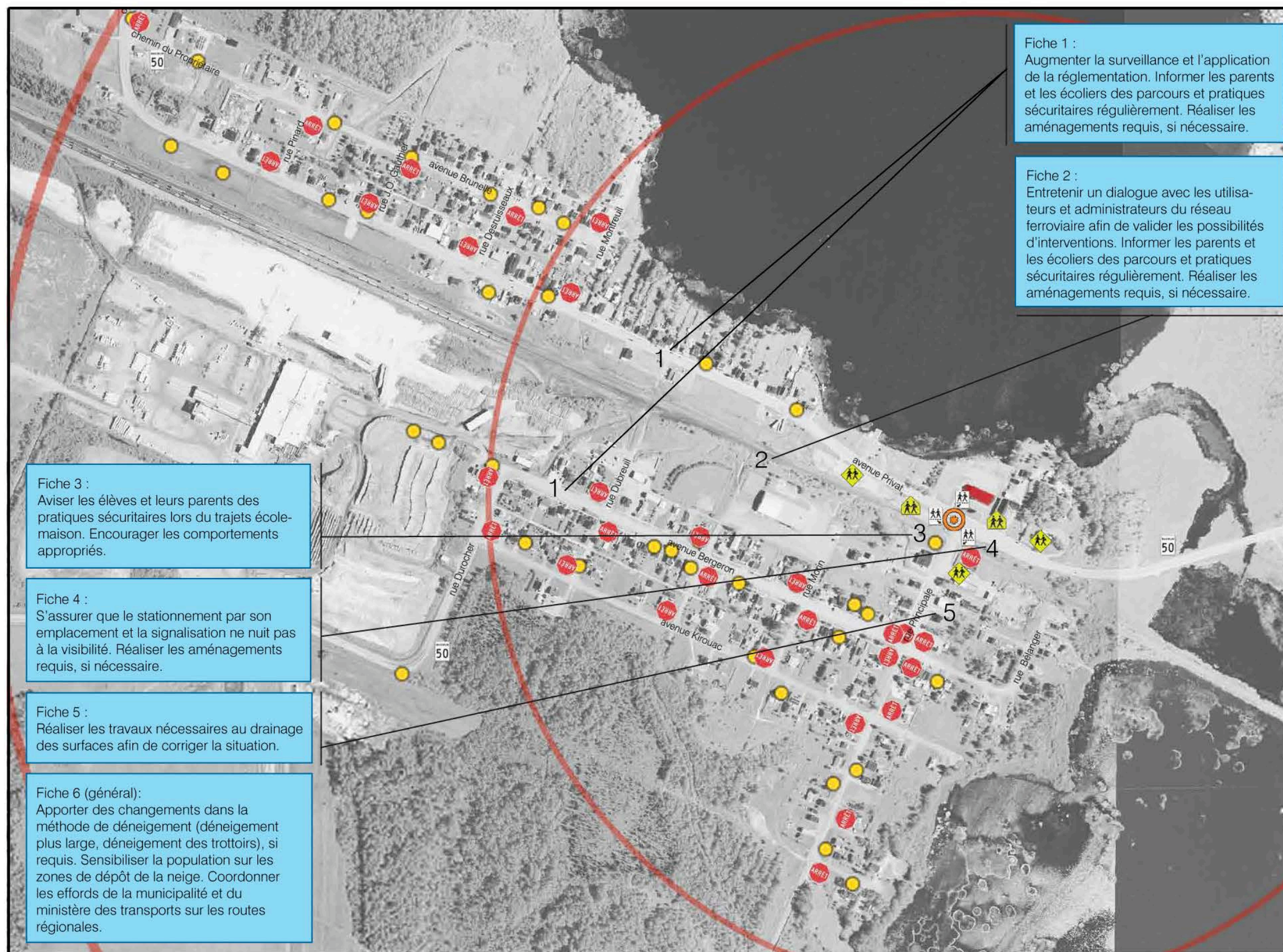
Fiche 3 : Comportement des enfants sur le chemin de l'école et à l'intersection Privat-Principale	
	<p>Enjeux : Les écoliers ont parfois de comportements inappropriés et même dangereux à certains moments, ils peuvent traverser l'Avenue Privat sans la brigadière, marcher au centre de la rue, etc.</p> <p>Acteurs concernés : 1-École et Commission scolaire; 2-Parents.</p> <p>Piste de solutions : 1-Aviser les élèves et les parents de la situation. Informer les parents et écoliers des trajets et comportements sécuritaires à emprunter pour se rendre à l'école. Encourager les comportements sécuritaire; 2-Informer régulièrement les enfants sur les pratiques sécuritaires de déplacement. Effectuer le trajet maison-école avec les enfants et leur montrer les comportements à adopter.</p> <p>Échéancier : Court terme (automne 2015) : établir les orientations et informer les parents et élèves.</p>

Fiche 4 : Stationnement de camions lourds au coin de Privat et Principale	
 	<p>Enjeux : Les camions lourds qui se stationnent à l'endroit désigné par le MTQ nuisent à la visibilité de la brigadière, des écoliers et des conducteurs en provenance d'Amos sur l'Avenue Privat (route 111) qui désirent tourner sur la rue Principale.</p> <p>Acteurs concernés : 1-École et Commission scolaire; 2-Municipalité; 3-Ministère des Transports</p> <p>Piste de solutions : 1-Aviser le ministère des Transports de la situation sur un passage clé, par l'établissement de corridors scolaires avec la municipalité, informer les parents et écoliers des pratiques sécuritaires pour se rendre à l'école; 2-Effectuer les aménagements pour améliorer la visibilité de l'intersection; 3-Valider la possibilité de déplacer le stationnement pour assurer une meilleure visibilité. Afficher les limites de la zone de stationnement pour s'assurer que les utilisateurs s'y conforment.</p> <p>Échéancier : Court terme (automne 2015): Aviser le ministère et informer les parents et élèves, signalisation; Moyen/long terme: selon la réfection de la rue pour les aménagements.</p>

Fiche 5 : Accumulation d'eau	
	<p>Enjeux : À la fonte des neiges ou lors de grosse pluie, il y a un problème d'accumulation d'eau forçant les piétons à utiliser un autre parcours ou marcher dans la rue.</p> <p>Acteurs concernés : 1-École et Commission scolaire; 2-Municipalité.</p> <p>Piste de solutions : 1-Aviser la municipalité de la situation. Valider s'il s'agit d'un passage clé, par l'établissement de corridors scolaires avec la municipalité, informer les parents et écoliers des trajets sécuritaires à emprunter pour se rendre à l'école; 2-Prévoir la réfection de la chaussée afin de corriger le problème d'accumulation d'eau.</p> <p>Échéancier : Court terme (automne 2015) : 1 Moyen terme (2016-2019) : travaux de réfection (2).</p>

Fiche 6 : Déneigement des rues et trottoirs	
	<p>Enjeux : Trottoirs non déneigés, visibilité réduite aux intersections, espace pour marcher le long des rues insuffisant car les propriétaires sont portés à la mettre dans la rue selon les commentaires des parents et de la mairesse.</p> <p>Acteurs concernés : 1-Municipalité²; 2-École et Commission scolaire; 3-Ministère du transport.</p> <p>Piste de solutions : 1-Évaluer la méthode de déneigement pour l'améliorer (par exemple : évaluer la possibilité de déneiger certains trottoirs, les corridors scolaires; réduire les amoncellements de neige près des intersections pour assurer une bonne visibilité, sensibiliser la population sur les endroits à favoriser pour le dépôt de neige); 2-Aviser la municipalité de la situation, établir avec la municipalité des corridors scolaires et distribuer l'information aux parents; 3-Aviser le ministère des transports de la situation et des solutions envisagées par la municipalité afin de coordonner les efforts mis en place (par exemple : élargir la zone déneigé pour offrir plus d'espace pour marcher).</p> <p>Échéancier : Court terme (automne 2015-2016) : 1, 2 et 3</p>

² La recommandation 3 du *Troisième rapport de recommandations - Pour des routes de plus en plus sécuritaires* est la construction et l'entretien (déneigement) des trottoirs le long des trajets scolaires, détails p.17 du rapport.



Fiche 1 :
Augmenter la surveillance et l'application de la réglementation. Informer les parents et les écoliers des parcours et pratiques sécuritaires régulièrement. Réaliser les aménagements requis, si nécessaire.

Fiche 2 :
Entretenir un dialogue avec les utilisateurs et administrateurs du réseau ferroviaire afin de valider les possibilités d'interventions. Informer les parents et les écoliers des parcours et pratiques sécuritaires régulièrement. Réaliser les aménagements requis, si nécessaire.

Fiche 3 :
Aviser les élèves et leurs parents des pratiques sécuritaires lors des trajets école-maison. Encourager les comportements appropriés.

Fiche 4 :
S'assurer que le stationnement par son emplacement et la signalisation ne nuit pas à la visibilité. Réaliser les aménagements requis, si nécessaire.

Fiche 5 :
Réaliser les travaux nécessaires au drainage des surfaces afin de corriger la situation.

Fiche 6 (général):
Apporter des changements dans la méthode de déneigement (déneigement plus large, déneigement des trottoirs), si requis. Sensibiliser la population sur les zones de dépôt de la neige. Coordonner les efforts de la municipalité et du ministère des transports sur les routes régionales.

Recommandations autour de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau

Légende

- Répartition des élèves
 - Réseau cyclable
 - École
 - Brigadier scolaire
- Signalisation:
- Arrêt
 - ▲ Approche d'une zone scolaire
 - ▲ Zone scolaire
 - ▲ Zone parc
 - ▲ Passage pour piétons
 - ▲ Passage pour cyclistes
 - 30 50 Limite de vitesse maximum
 - Accès interdit
 - ▼ Cédez le passage
 - P Stat. interdit / Débarcadère autobus
 - Feu de circulation
 - Feu piéton
 - Fin de la voie
 - Bande réservée aux cyclistes
 - Bande réservée aux piétons
 - Chaussée partagée
 - Ruelles/sentiers piétonniers



MLS et Associés, architectes inc.
1200, 8e rue, Val-d'Or (QC) J9P 3N7
T : 819.824.3651
F : 819.824.2804
C : mls@mlsarchitectes.com

Source: MRC Abitibi Ouest – Carte interactive
<http://mrc.ao.ca/fr/page/index.cfm?PageID=79>
consultée le 27 février 2015

Préparé par : Caroline Morneau, M.Sc.DU
Mars 2015

4.1.3 Initiatives et options d'encouragement

Lorsque l'environnement d'un quartier, d'une ville est propice à la pratique d'activités physiques conviviales et sécuritaires, l'ensemble des citoyens en profite. Des intersections bien aménagées, une signalisation visible et efficace, des aménagements pour piétons et cyclistes identifiables, entretenus et éclairés sont des éléments qui contribuent à rendre un environnement favorable au transport actif et par conséquent à la santé. Les efforts mis en œuvre afin de rendre les parcours piétons et cyclistes agréables et sécuritaires envoient un signal positif pour les utilisateurs, mais également aux autres usagers de la route, tels les automobilistes. Les aménagements appropriés, dont découle un sentiment de sécurité, influencent le choix du mode de déplacement de la population en particulier sur le chemin entre l'école et la maison.

Les mesures présentées ci-dessous sont des exemples pouvant être appliqués le long des parcours menant à l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau, et visent à accroître le sentiment de sécurité des élèves et parents aux abords de l'école.

Mise en place de corridors scolaires

Une des façons d'inciter les déplacements actifs des enfants est l'implantation de trajets agréables entre leur maison et l'école. Cette sélection de trajets vise deux objectifs principaux : offrir à l'enfant un parcours plus sécuritaire et lui permettre de se déplacer agréablement en bonne compagnie.

Le processus d'implantation des trajets scolaires s'insère dans une démarche structurée en trois étapes regroupant les activités suivantes :

- Formation d'un comité de projet et mobilisation du milieu par l'implication de partenaires.
- Définition et aménagement des trajets (aspect technique de la démarche) :
Il s'agit du cœur du projet : cette étape permet d'acquérir une meilleure connaissance du milieu, évaluer les trajets potentiels, identifier les problèmes et solutions applicables, déterminer les corridors scolaires et les aménager. (Une partie des interventions faites dans le cadre du présent plan de déplacements est partie prenante de cette étape).
- Information, éducation, promotion, animation et évaluation :
Cette étape permet de « faire vivre le parcours » et d'atteindre les objectifs fixés.

L'analyse de la répartition des élèves de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau laisse croire que celle-ci possède le potentiel pour mettre en place un ou plusieurs corridors scolaires. Les principaux trajets empruntés par les élèves sont l'avenue Privat, avenue Bergeron et la rue Principale. Afin de poursuivre la démarche, nous recommandons de voir la démarche complète suggérée par le ministère du Transport du Québec dans son guide d'implantation de trajets scolaires, intitulé *Redécouvrir le chemin de l'école* publié en 2009.

Mise en place d'un pédibus ou vélobus

L'analyse de la répartition des élèves de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau laisse croire que celle-ci possède le potentiel pour mettre en place un ou plusieurs pédibus. Le pédibus est un système d'accompagnement organisé des écoliers sur le trajet entre l'école et la maison. Il permet aux jeunes d'un même secteur géographique de se déplacer à pied d'une manière encadrée (parcours, horaire et arrêts), donc accessible pour ceux qui ne sont pas encore suffisamment autonomes pour marcher seuls.

Des parents ou des bénévoles, équipés de dossards réfléchissants, guident à tour de rôle le pédibus, petit groupe d'élèves (par exemple, 5 bénévoles se répartissent la tâche une journée par semaine). Les enfants attendent le pédibus au point de rassemblement convenu afin de s'y rejoindre pour marcher jusqu'à l'école. Il n'est pas nécessaire de compter un grand nombre d'enfants pour faire fonctionner un pédibus. Un petit comité responsable de l'organisation détermine l'horaire, l'emplacement des arrêts et le trajet des lignes de pédibus. L'objectif est d'assurer le maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école et de les responsabiliser en tant qu'usagers de la route. Cette initiative simplifie la vie des parents et favorise la convivialité et la sécurité dans le quartier. Étant donné que plusieurs enfants se déplacent déjà de cette façon de manière informelle, un pédibus permettrait de rassembler les enfants sur un ou plusieurs trajets identifiés comme étant sécuritaires. L'implantation d'un pédibus peut ainsi avoir comme effet de rassurer les parents inquiets pour la sécurité de leurs enfants.

Le concept peut s'appliquer à un groupe d'élèves et de parents accompagnateurs qui empruntent le vélo comme mode de transport, on parle alors de vélobus. À l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau, beaucoup d'élèves possèdent un vélo et l'utilisent pour se rendre à l'école. La municipalité de Taschereau ne possède pas de réseau cyclable, toutefois une portion de l'avenue Privat fait partie de la Route verte par le fait même respecte certaines normes en matière d'aménagement. Il semble, selon la répartition géographique des élèves de l'école, que bon nombre d'entre eux profitent de la proximité avec ce lien cyclable pour favoriser l'utilisation de ce mode de déplacement. L'implantation d'un vélobus pourrait permettre d'augmenter la proportion d'élèves qui utilisent ce mode de transport.

Les élèves les plus vieux de l'école (10, 11 et 12 ans) fréquentent généralement moins le service de garde avant ou après les classes et utilisent habituellement plus souvent la marche ou le vélo pour se déplacer entre l'école et la maison. Certains d'entre eux seraient donc potentiellement disponibles pour assister l'adulte bénévole dans la conduite d'un pédibus ou d'un vélobus.

Tableau des solutions d'aménagement envisageables pour améliorer la sécurité le long des parcours domicile-école en fonction des sources de dangers.

Dangers	Solutions court terme	Solutions moyen/long terme	Solutions durables
Vitesse	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifier la cohérence de la limite de vitesse avec l'environnement routier et faire les changements, lorsque requis -Pictogramme au sol -Annoncer la zone scolaire -Intensifier la surveillance policière 	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagements modérateurs de la vitesse -Réduction de la largeur des voies -Passages texturés ou rehaussés pour annoncer une diminution de la vitesse -Arbres et arbustes en bordure -Avancées de trottoir 	<ul style="list-style-type: none"> -Plan de mobilité cycliste et piétonne -Planification globale de l'aménagement urbain pour favoriser les déplacements actifs -Séparer les usagers vulnérables (piétons, cyclistes) des autres usagers motorisés par l'aménagement de sites propres (trottoirs, sentiers et pistes) ou par des aménagements destinés à éviter les empiétements des usagers vulnérables sur la chaussée ou, inversement, des usagers motorisés sur le trajet scolaire (barrières physiques rigides)
Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> -Tailler la végétation -Déplacer les objets -Éclairer -Déplacer la signalisation -Réglementer le stationnement -Enlever les amoncellements de neige qui bloquent la vue -Aviser les parents et élèves des zones de débarcadère afin de s'y conformer -Limiter les manœuvres à reculons 	<ul style="list-style-type: none"> -Avancées de trottoir -Trottoirs et voies cyclables -Passages surélevés pour piétons ou cyclistes -Revoir le profil de la route 	
Volume de circulation et conflits	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagements sur le terrain de l'école; canalisation des entrées et sorties des écoliers à un endroit précis -Délinéateurs ou glissières -S'assurer que la signalisation est justifiée et suffisante -Réaffecter ou ajouter des brigadiers scolaires -Bande piéton sur la chaussée sur les rues résidentielles, locales 	<ul style="list-style-type: none"> -Trottoirs, voies cyclables et autres sites propres -Réduire la distance à traverser par l'ajout d'avancées de trottoir -Rediriger le trafic de transit -Feux de circulation -Réaménager les accès à l'école -Relocaliser les zones de débarcadère -Interdire certaines rues au trafic lourd 	
Intersections	<ul style="list-style-type: none"> -Réaffecter ou ajouter des brigadiers scolaires -Pictogrammes au sol -Éloigner la zone de stationnement (surtout 45°) -Enlever les amoncellements de neige qui bloquent la vue 	<ul style="list-style-type: none"> -Avancées de trottoir -Feux piétons et cyclistes -Passages texturés pour piétons et cyclistes -Création d'îlots de refuge 	

5.0 CONCLUSION

Le plan de déplacements de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau est un document de réflexion pour les différents acteurs touchés par le transport actif, mais également par les saines habitudes de vie des élèves. La Commission scolaire, la direction de l'école, la municipalité de Taschereau, le Centre de santé et autres organismes ou autorités concernés sont interpellés à faire la promotion du transport actif et à créer un environnement propice à cette pratique principalement aux abords de l'école.

Le sondage et la marche de repérage ont permis de recenser nombre de situations conflictuelles aux abords de l'école et sur le chemin entre la maison et l'école. Les obstacles évoqués dans le plan de déplacements sécuritaires démontrent que la promiscuité des différents usagers de la route à certaines périodes comme l'heure de pointe du matin est critique, en ce sens que pour assurer la sécurité de chacun, tous (piétons, cyclistes, automobilistes, chauffeurs d'autobus, transporteurs lourd et conducteurs de train) doivent faire l'effort de respecter la signalisation et le *Code de la sécurité routière*. Les conditions hivernales existantes pendant plus de la moitié de l'année scolaire, plus particulièrement la sécurité des parcours l'hiver est une cause d'inquiétude pour les parents.

Les recommandations proposées sont des pistes de solutions que les différents acteurs doivent considérer afin de rendre l'environnement physique aux abords de l'école et sur le trajet entre la maison et l'école le plus sécuritaire possible. Il existe plusieurs manières différentes de résoudre ces obstacles en tenant compte des objectifs à court, moyen ou long terme. Toutefois, il est important que des analyses approfondies soient faites sur le terrain afin de déterminer la solution la plus efficace en lien avec la ou les sources de danger existantes. Il apparaît aussi important de déterminer les priorités d'intervention principalement en termes d'aménagement urbain.

Les activités d'information et de sensibilisation auprès des parents, élèves, enseignants, et chauffeurs d'autobus qui ont à circuler aux abords de l'école sont des initiatives agissant sur les comportements des usagers. Elles sont généralement moins dispendieuses et réalisables sur un échéancier plus court. Le partage de la route débute par la prise de conscience des comportements des individus sur la convivialité et la sécurité des parcours empruntés par les enfants. Il y va de chacun de connaître et de respecter les normes et règlements en vigueur, l'information devant être disponible et circuler régulièrement.

La promotion du transport actif et des saines habitudes de vie est également importante. Les bénéfices généraux ont été cités dans le présent plan de déplacements sécuritaires. Toutefois, le défi reste grand et il nécessite du temps et l'implication continue des différents acteurs du milieu scolaire, policier, municipal et communautaire. Plusieurs organismes voués à cette cause peuvent soutenir les établissements scolaires dans cette voie, notamment les partenaires mentionnés dans le présent rapport. Il semble d'autant plus intéressant de poursuivre les démarches puisque selon le sondage, le milieu (parents et enfants) semble motivé à intégrer le transport actif dans sa routine favorisant sa consolidation, voire l'augmentation de cette pratique.

6.0 RÉFÉRENCES

Direction de la Sécurité des Infrastructures routières (Wallonie) (2011) *Visibilité et sécurité des abords d'écoles*, Namur, 42 p.

Ministère du Transport du Québec (2002) *Guide de détermination des limites de vitesse – sur les chemins du réseau routier municipal, troisième édition*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 65 p.

Ministère du Transport du Québec (2009) *Redécouvrir le chemin de l'école - guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 70 p.

Ministère du Transport du Québec (2013) *Troisième rapport de recommandations – Pour des routes de plus en plus sécuritaires*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 59 p

VÉLO QUÉBEC (2009) *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes - guide technique*, Montréal, 168 p.

VÉLO QUÉBEC (2011) *Mode d'emploi ; stationnements pour vélo*, Montréal, 2 p.
[http://www.veloquebec.info/documents/OVB08_stationnement.pdf]

VÉLO QUÉBEC (2011) *Opération vélo-boulot*. [www.velo.qc.ca/veloboulot]

CARTE SIGNALISATION – ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE



État de la signalisation autour de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau

Légende

-  Répartition des élèves
 -  Réseau cyclable
 -  École
 -  Brigadier scolaire
 - Signalisation:
 -  Arrêt
 -  Approche d'une zone scolaire
 -  Zone scolaire
 -  Zone parc
 -  Passage pour piétons
 -  Passage pour cyclistes
 -  30
 -  50
 -  Accès interdit
 -  Cédez le passage
 -  Stat. interdit / Débarcadère autobus
 -  Feu de circulation
 -  Feu piéton
 -  Fin de la voie
 -  Bande réservée aux cyclistes
 -  Bande réservée aux piétons
 -  Chaussée partagée
 -  Ruelles/sentiers piétonniers
- 0 25 50 100 200 250m
- N

Loisir et Sport
Abitibi-Témiscamingue

APIED AVELO
VILLE ACTIVE
Vélo Québec

mls MLS et Associés, architectes inc.
1200, 8e rue, Val-d'Or (QC) J9P 3N7
T : 819.824.3651
F : 819.824.2804
C : mls@mlsarchitectes.com

Source: MRC Abitibi Ouest – Carte interactive
<http://mrc.ao.ca/fr/page/index.cfm?PageID=79>
consultée le 27 février 2015

Préparé par : Caroline Morneau, M.Sc.DU
Mars 2015

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi
 École Bellefeuille, Pavillon de Taschereau
 Trajet 121

Numéro de trajet: 121

Denis Pelletier

Le matin - Arrivée aux écoles

Lieu de départ:	733, ave Brunelle, Taschereau	Odomètre:	37570	Heure:	7h50
Lieu d'embarquement du 1er élève:	Avenue Brunelle	Odomètre:	37570	Heure:	7h50
Nom de l'élève:		# porte:			

Nom de la 1 ^{ère} école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure
Bellefeuille Pav. Taschereau	Avenue Brunelle		3				
	Chemin des Anciens		1				
	Avenue Privat		1				
	Avenue Bergeron	2	1				
	Avenue Blais	1					
	Rue Durocher	1					
	Chemin Poirier	1	2			37580	8h27

Nom de la 2 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

10 Km

Nom de la 3 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

Nom de la 4 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

Numéro de trajet: 121

Le soir / Depart des écoles

Nom de la 1 ^{ère} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA		
Bellefeuille Pav. Taschereau	Avenue Privat		-1				
	Avenue Blais	-1					
	Rue Durocher	-1					
	Avenue Bergeron	-2	-1				
	Chemin Poirier	-1	-1				
	Avenue Brunelle		-3				
	Chemin des Anciens		-1			Odomètre	Heure
						35583	15h10

Lieu de débarquement du dernier élève de la 1^{ère} école : 1429, chemin des Anciens

Odo : 35592
Heure : 15h27

Nom de la 2 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA		
Transfert de #123 (Le Séjour)	Chemin de Lac Chavigny		-1				
	Chemin de Laferté		-1				
	Village		-2				
	Rang 1-2 est, Taschereau		-2				
						Odomètre	Heure
						37605	16h08

Lieu de débarquement du dernier élève de la 2^{ème} école : 1491, rang 1-2 est

Odo : 37622
Heure : 16h18

Nom de la 3 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA		
						Odomètre	Heure

Lieu de débarquement du dernier élève de la 3^{ème} école :

Odo :
Heure :

39 Km

Nom de la 4 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA		
						Odomètre	Heure

Lieu de débarquement du dernier élève de la 4^{ème} école :

Odo :
Heure :

Numéro de trajet: 124

Lauréanne Boutin

Le matin - Arrivée aux écoles

Lieu de départ:	635, ave Brunelle, Taschereau	Odomètre:	256550	Heure:	6h50
Lieu d'embarquement du 1er élève:	Rang 1-2 est, Taschereau	Odomètre:	256575	Heure:	7h15
Nom de l'élève:		# porte:			

Nom de la 1 ^{ère} école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure
Transfert à #122 (La Polyno)	Rang 1-2 est, Laferté			2		256599	7h43
	Chemin du Père-Jean			1			
	Chemin Laferté			1			

Nom de la 2 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure
Transfert à #123 (Le Séjour)	Rang 1-2 est			2		256599	7h48
	Chemin du Père-Jean			1			
	Chemin Laferté			2			
	Chemin du Lac Chavigny			1			

Nom de la 3 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure
Bellefeuille Pav. Taschereau	Chemin des Pionniers	3	8			256621	8h25
	Chemin des Anciens		6				
	Chemin du Propriétaire		1				
	Avenue Privat		4				
	Rue Desruisseaux		1				

Nom de la 4 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

46 km

Le soir / Départ des écoles

Nom de la 1 ^{ère} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure
Bellefeuille Pav. Taschereau	Avenue Brunelle		-1			256623	14h50
	Rue Desruisseaux		-1				
	Avenue Privat		-4				
	Chemin du Propriétaire		-1				
	Chemin des Anciens		-6				
	Chemin des Pionniers		-3	-8			

Lieu de débarquement du dernier élève de la 1^{ère} école : 1134, chemin des Pionniers

Odo : 256639
Heure : 15h35

Nom de la 2 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

16 km

Lieu de débarquement du dernier élève de la 2^{ème} école :

Odo :
Heure :

Nom de la 3 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

Lieu de débarquement du dernier élève de la 3^{ème} école :

Odo :
Heure :

Nom de la 4 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

Lieu de débarquement du dernier élève de la 4^{ème} école :

Odo :
Heure :

Numéro de trajet: 125

Bernard Fournier

Le matin - Arrivée aux écoles

Lieu de départ:	999, Chemin des Anciens	Odomètre:	13315	Heure:	7h25
Lieu d'embarquement du 1er élève:	Rang 1-2 ouest, Laferté	Odomètre:	13335	Heure:	7h50
Nom de l'élève:		# porte:			

Nom de la 1 ^{ère} école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure
Bellefeuille Pav. Taschereau	Rang 1-2 ouest		2			13363	8h25
	Chemin du Père-Jean		2				
	Chemin du Quai-Fédéral		2				
	Chemin Bleuetière	1	1				
	Chemin Laferté	1	7				
	Chemin du Lac-Chavigny		1				

Nom de la 2 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

28 Km

Nom de la 3 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

Nom de la 4 ^e école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat.	Prim.	Sec.	EHDAA	Odomètre	Heure

Le soir / Départ des écoles

Nom de la 1 ^{ère} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure
Bellefeuille Pav. Taschereau	Chemin du Lac Chavigny		-1			13373	15h10
	Chemin de Laferté	-1	-7				
	Chemin Bleuetière	-1	-1				
	Chemin du Quai-Fédéral		-2				
	Chemin du Père-Jean		-2				
	Rang 1-2 ouest, Laferté		-2				

Lieu de débarquement du dernier élève de la 1^{ère} école : 1612, rang 1-2 ouest, Laferté

Odo : 13390
Heure : 15h40

Nom de la 2 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure
Transfert de #122 (La Polyno)	Chemin Laferté		-1			13423	16h45
	Chemin du Père-Jean		-1				
	Rang 1-2 ouest, Laferté		-2				

Lieu de débarquement du dernier élève de la 2^{ème} école : 1459, rang 1-2 Ouest, Laferté

Odo : 13443
Heure : 17h05

Nom de la 3 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure

70 Km

Lieu de débarquement du dernier élève de la 3^{ème} école :

Odo :
Heure :

Nom de la 4 ^{ème} école	Destination (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure

Lieu de débarquement du dernier élève de la 4^{ème} école :

Odo :
Heure :

Numéro de trajet: **Berline (Taschereau)**

RAPPORT D'EXPERTISE DES STATIONNEMENTS DE VÉLOS

SOMMAIRE DU RAPPORT DE VISITE

École Bellefeuille, Pavillon de Taschereau

Adresse :	190, avenue Privat, Taschereau
Contact :	Marlaine Gagnon, directrice
Nombre d'élèves :	Environ 90
Nombres d'employés :	16
Date de la visite :	19 mai 2015, 9 h

Sommaire :

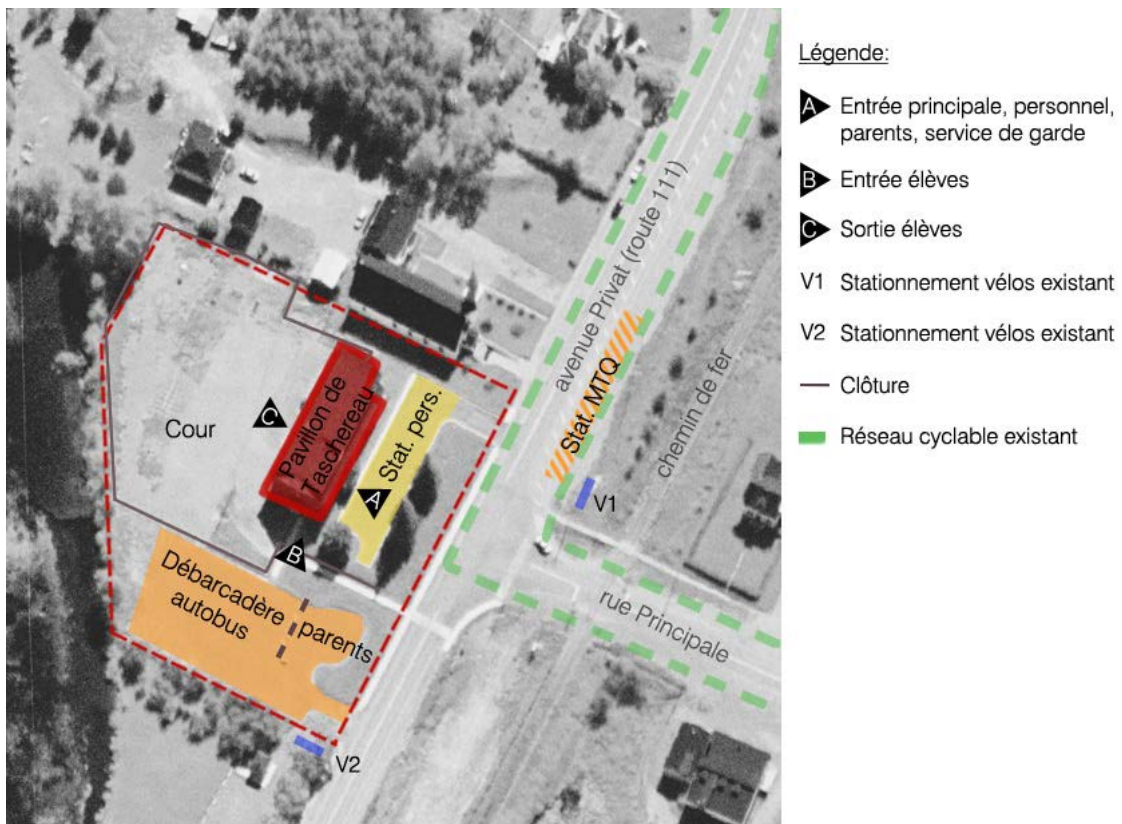
Nombre de places lors de la visite :	Il y a 2 supports d'une capacité de 12 et 7 places situés à l'extérieur de la cour d'école. Le positionnement des supports permet l'utilisation de 19 espaces.
Nombre recommandé de places :	Entre 5 et 20 (1 place par groupe de 5 à 20 élèves et 1 place par groupe de 10 à 40 employés).
Résumé des recommandations :	Les supports sont utilisés à pleine capacité, selon la direction. Le type de supports existants n'est pas celui à privilégier (V2), prévoir le remplacement éventuel par des supports de type râtelier.

Visite effectuée par : Caroline Morneau
MLS et Associés, architectes inc.
1200, 8^e Rue, Val-d'Or (Québec), J9P 3N7
819 824-3651 poste 216 ou caroline.morneau@mlsarchitectes.com

1.ÉTAT DES LIEUX

1.1 Emplacement et environnement de l'école

L'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau se situe dans un secteur de faible densité de la municipalité de Taschereau. La façade principale de l'école donne sur l'avenue Privat (route 111). L'édifice est bordé au nord par le lac Taschereau, à l'est par l'église et à l'ouest par des espaces verts. Aux abords du Pavillon de Taschereau, on retrouve peu d'édifice et beaucoup de terrains vagues, entre autre par le positionnement du chemin de fer et à la présence du lac. Les débarcadères d'autobus et de parents sont situés sur le terrain de l'école, ils sont accessibles par l'Avenue Privat. La cour est clôturée et l'accès au bâtiment se fait à un seul endroit, près de l'entrée des élèves. L'accès à la cour par des véhicules est limité aux services municipaux et d'entretien de la cour. Un stationnement réservé pour le personnel et les visiteurs se situe devant la bâtisse avec un accès par l'Avenue Privat (route 111). Un stationnement réservé pour les véhicules lourds (ministère du transport) est aménagé en bordure de la route du côté sud de la rue.



Plan d'implantation de l'école

1.2 Particularités de l'école

1.2.1 Habitudes de transport des élèves

Selon la direction, environ 75 % des élèves ont accès au transport scolaire. Toutefois, la carte de répartition géographique montre que le tiers d'entre eux demeurent à l'intérieur d'un rayon de 1,6 km. Toujours selon la direction, environ 20 % des écoliers se rendent à l'école à pied, lorsque la température le permet 10 % utilisent le vélo et 10 % seraient déposés par les parents.

1.2.2 Habitudes de transport des employés

Selon la direction, il n'y a aucun employé qui utilise occasionnellement le vélo comme moyen de transport. Le moyen de transport principal des employés est l'automobile, certains se déplacent vers d'autres écoles, parfois à l'extérieur de la municipalité ou vivent dans des municipalités voisines.

1.2.3 Réalité de l'école

L'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau ne souligne pas de problème particulier de vol ou de vandalisme durant la période scolaire, elle signale qu'il y a déjà eu des interventions, mais qu'il s'agit d'évènements rares. Les supports sont localisés à l'extérieur des limites de l'école, un à l'entrée du débarcadère d'autobus et l'autre face à l'école de l'autre côté de la rue Privat. Ce dernier est situé à cet endroit afin que les élèves traversent vers l'école à pied en suivant les directives de la brigadière.

1.3 Stationnements existants

Les écoliers de l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau ont la possibilité d'utiliser deux stationnements de vélos à proximité de l'établissement actuellement. Tous deux sont situés à l'extérieur des limites de l'école, V1 longeant l'avenue Privat au coin de la rue Principale qui appartient à l'école, et un autre, V2, installé par la municipalité de l'autre côté du débarcadère d'autobus. Lors de la visite, les conditions climatiques, pluie, n'étaient pas favorables, et il y avait tout de même 10 vélos.

Le stationnement V1 comportait un support de 7 places lors de la visite. Toutefois, par les années passées, c'était l'endroit désigné pour stationner son vélo même s'il n'y avait aucun support selon la direction de l'école. Les élèves sont invités à laisser leur vélo à cet endroit afin de traverser les rues à pied. Il est situé à l'extérieur des limites de l'école en face de celle-ci. Le stationnement consiste en un terrain vague dont le sol est en gravier parsemé de végétation. De manière générale, il est à la vue de la rue et de l'école. Les vélos qui s'y trouvaient lors de la visite étaient tous au sol à l'exception d'un seul se trouvant sur le support.





Le stationnement V2 possède un seul support de 24 places dont les espaces sont tous utilisables. Il est situé à l'extérieur des limites de la cour d'école près du débarcadère d'autobus. Le support semble ancré sur le gazon. De manière générale, il est à la vue de la rue et des bureaux du personnel.

2. RECOMMANDATIONS

Le nombre recommandé de places pour les établissements d'enseignement par le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* est de 1 place de stationnement pour 5 à 20 élèves et 1 place pour 10 à 40 employés. Pour l'école Bellefeuille, Pavillon de Taschereau, cette norme représente un minimum de 5 places de stationnement et un maximum de 20.

Considérant cette norme et les observations faites à proximité de l'école, MLS et Associés, architectes inc. recommande :

- L'ajout de support de vélo pour offrir un nombre suffisant de places disponibles pour l'ensemble des utilisateurs;
- Remplacer le support à vélo de type clôture.

Et ce, pour les raisons suivantes :

- Il semble de le nombre de places soit insuffisant;
- Le support existant (V2) ne permet pas de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U et ils peuvent tordre la roue et endommager les vélos. Le remplacement par un type râtelier permet d'avoir un maximum de places dans un minimum d'espace.

Autres considérations : L'emplacement V1 est convenable, mais éloigné de l'école. La direction a exposé les mesures de sécurité pour les élèves qui doivent traverser à l'intersection Privat Principale en vélo, d'ailleurs il ne semble pas y avoir de problème relié à l'emplacement.

2.1 Sites recommandés

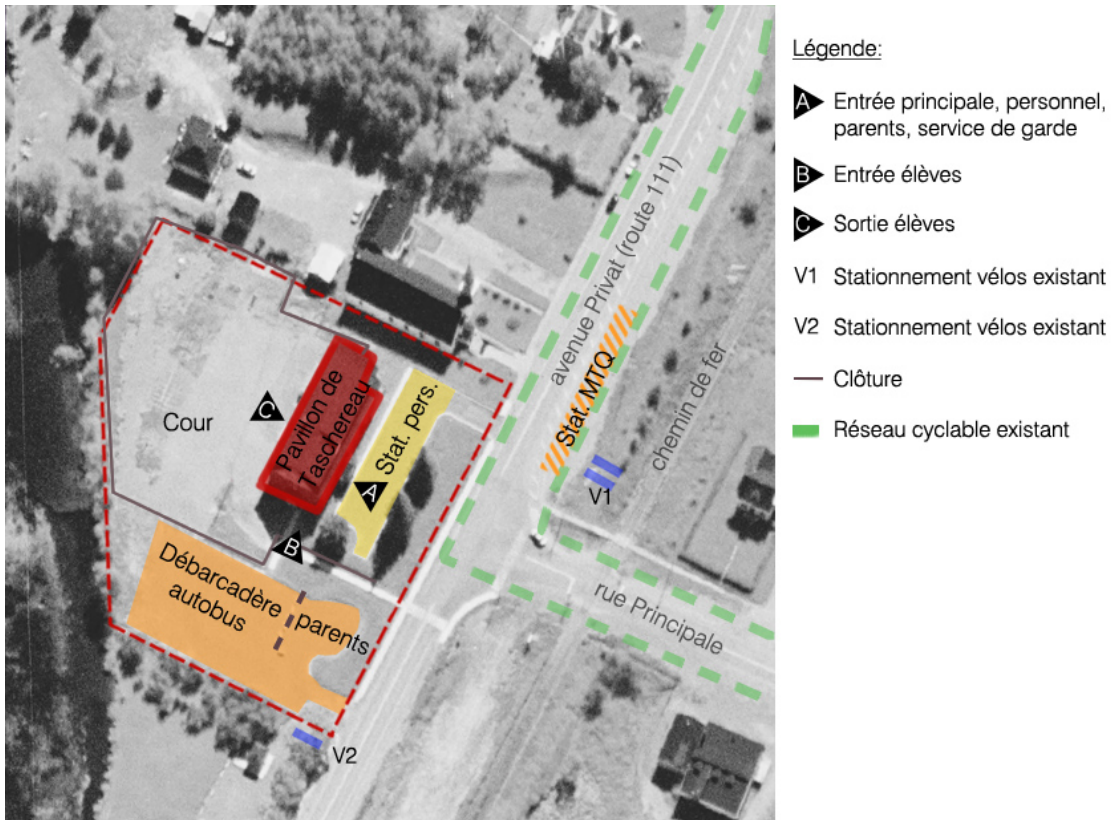
Afin d'accroître l'utilisation des stationnements de vélos et pour améliorer la sécurité, certains éléments méritent d'être considérés :

- Le remplacement du support existant (V2);
- Ajout de places au stationnement V1.

MLS et Associés, architectes inc. recommande l'installation des nouveaux supports à vélo (V1) et le remplacement du support existant V2 :

L'installation des supports à vélo devrait être faite de manière à maximiser leur utilisation.

Dans un premier temps, le support existant (V2) pourrait être conservé pour ne pas diminuer le nombre de places disponibles. Ensuite, il serait préférable de le remplacer, comme mentionné précédemment.



Plan d'implantation de l'école proposé

MLS et Associés, architectes inc. recommande d'offrir le maximum recommandé, soit 20 places, pour répondre à la demande. Le support existant pourrait être conservé dans un premier temps afin de ne pas diminuer le nombre de places disponibles. Ensuite, il serait préférable de le remplacer, comme mentionné précédemment.

2.2 Type de support recommandé

Nous recommandons les supports de type râtelier à sept places (CP-7) ou un type mural. (Voir Annexe E pour les caractéristiques techniques)



Râtelier à 7 places

Capacité de ce type de support : 7 vélos ou plus

Surface d'ancrage : Béton (surface idéale), asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre

Avantages :

- Facile de cadener le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- Bon support du vélo lorsqu'il est debout, avant qu'il ne soit cadencassé;
- Haute densité de stationnement.

Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile en raison du chevauchement des guidons;
- Difficulté d'utilisation avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- Accumulation de débris au sol.

Optimisation du support :

- Installer le râtelier au mur à la hauteur appropriée pour les usagers;
- Mettre la roue avant du vélo dans le support et attacher le cadenas en U tel que montré sur la photo à l'annexe E (le côté du cadenas où se trouve la serrure devrait se trouver vers le cadre du vélo et non au niveau du support). Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin.

2.3 Autres recommandations

2.3.1 Visibilité des stationnements

Marquer adéquatement le cheminement vers le stationnement pour vélos à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons ou flèches) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements pour vélos (voir exemple ci-contre).



2.3.2 Accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

Inauguration des supports

- L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut passer inaperçue. Nous vous encourageons fortement à en informer les élèves et les membres du personnel par votre bulletin d'information, une lettre, etc. Organiser un événement d'inauguration des supports à vélo est aussi un excellent moyen de faire connaître cette nouvelle installation. En plus d'informer les élèves et les membres du personnel de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélos.



Campagne d'information et de sensibilisation

- Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons l'école à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel. Cette campagne pourrait avoir lieu au moment de l'installation des supports et de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire;
- Différentes activités pourraient se tenir dans le cadre de cette campagne, notamment une journée de burinage de vélos à l'école.

Références

VÉLO QUÉBEC (2009) *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes - guide technique*, Montréal, 168 p.

VÉLO QUÉBEC (2011) *Mode d'emploi ; stationnements pour vélos*, Montréal, 2 p.
[http://www.veloquebec.info/documents/OVB08_stationnement.pdf]

VÉLO QUÉBEC (2011) *Opération vélo-boulot*. [www.velo.qc.ca/veloboulot]

FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DÉPLACEMENTS

Note : À côté de chaque acteur, indiquer le nom de la ou des personnes ainsi que la date de la rencontre

École : Bellefeuille, Pavillon de Taschereau
190, avenue Privat, Taschereau

Diffusion du plan de déplacements :

Transmis le 20 ___ / ___ / ___ par _____ au conseil d'établissement
du 20 ___ / ___ / ___

Personne-ressource de l'école : _____

Autorités municipales : _____

Commission scolaire : _____

Service de police : _____

Autre(s) : _____

Adoption du plan de déplacements par les partenaires en date du : 20 / /

Suivi des recommandations: rencontres et discussions ou demandes (mobilisations) :

Conseil d'établissement : _____

Avec le groupe de parents : _____

Avec les autorités municipales : _____

Avec la Commission scolaire : _____

Avec le service de police : _____

Autre(s) : _____

Interventions en aménagement pour favoriser la marche et le vélo :

Aux abords de l'école : _____

Nombre de supports à vélo : _____

Achetés par (ex. Commission scolaire) : _____ Date : _____

Installés par (ex. Commission scolaire) : _____ Date : _____

Activités de sensibilisation et de mobilisation en transport actif planifiées ou réalisées :

- Avec les élèves : _____

- Avec les parents : _____

- Avec l'équipe-école: _____

- Autres: _____



SUPPORTS À VÉLOS – TYPE RÂTELIER
PRIX 2013

(Taxes et livraison en sus)

CP-3 (3- PLACES SI UTILISÉ DES DEUX CÔTÉS / 2-PLACES SI UTILISÉ PRÈS D'UN MUR)



<u>FINITION</u>	<u>PRIX</u>
GALVANISÉ	210,00 \$
GALVANISÉ + RÉSINE DE SYNTHÈSE NOIR	295,00 \$
GALVANISÉ + POUDRE POLYESTER NOIR	295,00 \$

DES MODULES DU CP-3. ET DU CP-7 PEUVENT ÊTRE AJOUTÉS POUR FORMER LE NOMBRE DE PLACES DÉSIRÉS

CP-7 (7- PLACES SI UTILISÉ DES DEUX CÔTÉS / 4-PLACES SI UTILISÉ PRÈS D'UN MUR)



<u>FINITION</u>	<u>PRIX</u>
GALVANISÉ	390,00 \$
GALVANISÉ + RÉSINE DE SYNTHÈSE NOIR	495,00 \$
GALVANISÉ + POUDRE POLYESTER NOIR	495,00 \$

* CP-5 disponible sur commande au même prix que le CP-7 en fini galvanisé seulement

**Supplément de \$ 300.00 sur couleur non standard

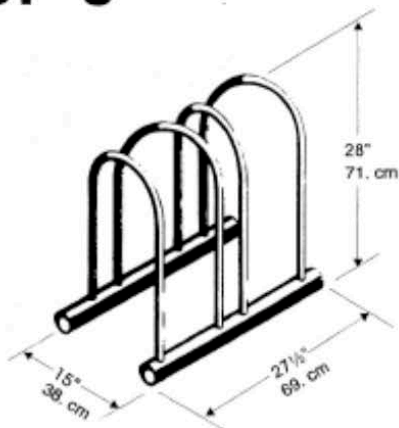
Les prix sont sujets à changements sans préavis

Pour une soumission ou pour commander :
 Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9
 Courriel : boutiquevq@velo.qc.ca - 514-521-8356, poste 344
www.velo.qc.ca/fr/boutique.php



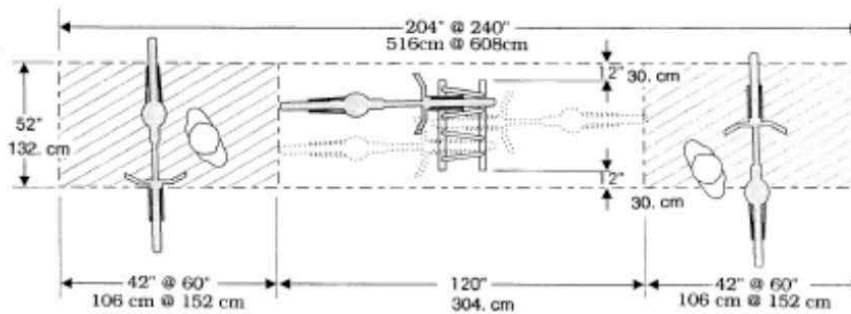
DONNÉES TECHNIQUES

CP-3



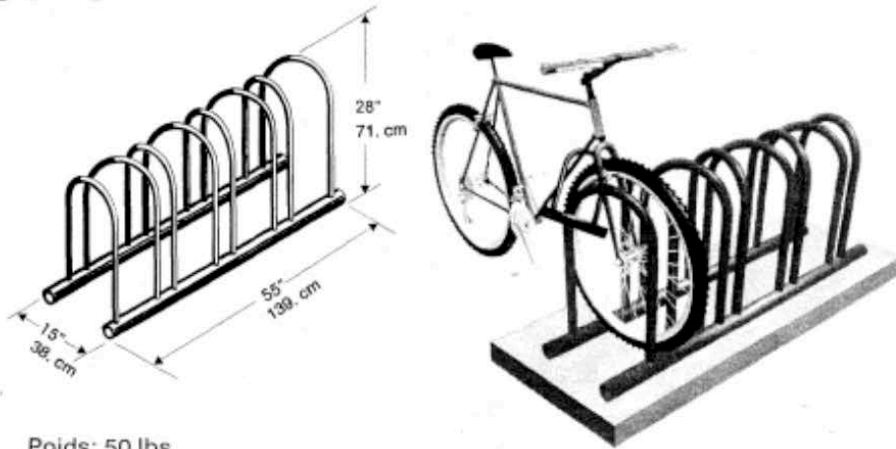
Poids: 25 lbs.
Ancrage: Béton, Gazon ou Asphalte

Weight: 25 lbs.
Anchors: Concrete, Grass or Asphalt



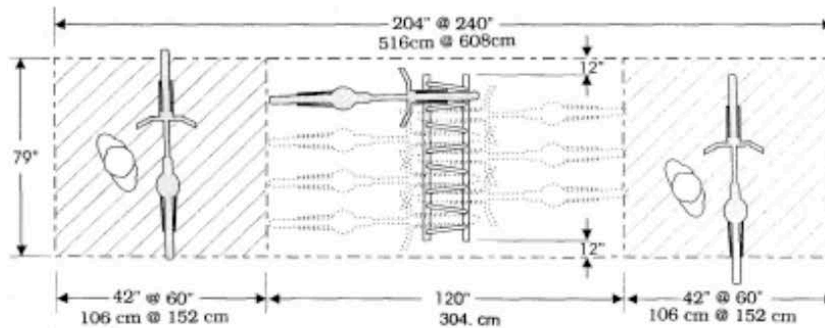
Pour une soumission ou pour commander :
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9
Courriel : boutiquevq@velo.qc.ca - 514-521-8356, poste 344
www.velo.qc.ca/fr/boutique.php

CP-7



Poids: 50 lbs.
Ancrage: Béton, Gazon ou Asphalte

Weight: 50 lbs.
Anchors: Concrete, Grass or Asphalt



Pour une soumission ou pour commander :
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9
Courriel : boutiquevq@velo.qc.ca - 514-521-8356, poste 344
www.velo.qc.ca/fr/boutique.php



Vélo Québec

ANCRAGES & ACCESSOIRES POUR CP

SUR BÉTON EXISTANT

	PRIX
NÉCESSAIRE DE 4- ANCRAGES + ACCESSOIRES, ZINC	22,00 \$
NÉCESSAIRE DE 4- ANCRAGES + ACCESSOIRES, INOXYDABLE	36,00 \$
OUTIL DE POSE POUR ANCRAGE BÉTON	8,00 \$

SUR MÉGA BLOC & DALLE DE PATIO

NÉCESSAIRE DE 4-ANCRAGES 10MM & ACCESSOIRES, NYLON & ZINC	20,00 \$
---	----------

BASE BÉTON PRÉFABRIQUÉE

1-BASE BÉTON PRÉFAB 18";X 27" X 2-1/2" ÉPAIS (90 LBS)	80,00 \$
** BESOIN 2-BASES POUR 1 X CP-7	
QUINCAILLERIE POUR BASE BÉTON PRÉFAB, ACIER INOXYDABLE	22,00 \$

SUR ASPHALTE

ASPHALTE /NÉCESSAIRE DE 4-ANCRAGES 12MM & ACCESS. NYLON & ZINC	22,00 \$
--	----------

PAVÉ-UNI, TERRE, ASPHALTE ET AUTRES

NÉCESSAIRE DE 4-ANCRAGES & ACCESSOIRES, ACIER INOXYDABLE	80,00 \$
** 4-petites bases de béton (sono-tube) fournies par le client / dimensions sur fiche technique	

SUR GAZON

NÉCESSAIRE DE 2-ANCRAGES & ACCESSOIRES , ZINC	90,00 \$
1- OUTIL DE POSE POUR ANCRAGE GAZON	15,00 \$

SUR BOIS

NÉCESSAIRE DE 4-TIRE-FOND & ACCESSOIRES , INOXYDABLE	18,00 \$
--	----------

ACCESSOIRES (mèches, douille, écrou, union, etc.)

1- MÈCHE DE PERÇAGE 12MM DIA. (15/32")	10,00 \$
1- MÈCHE DE PERÇAGE 10MM DIA. (1/2")	10,00 \$
1-DOUILLE ALLONGÉE 9/16"	10,00 \$
1-DOUILLE ALLONGÉE 1/2"	10,00 \$
NÉCESSAIRE DE 2-UNIONS & ACCESSOIRES, ZINC	16,00 \$
1-ÉCROU ANTI-VANDAL, ZINC	2,00 \$
1-OUTIL DE POSE POUR ÉCROU ANTI-VANDAL	75,00 \$

LES PRIX SONT SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

Pour une soumission ou pour commander :
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9
Courriel : boutiquevq@velo.qc.ca - 514-521-8356, poste 344
www.velo.qc.ca/fr/boutique.php



AUTRES PRODUITS

BO (MODÈLE DE 2- PLACES)



FINITION

FINITION : POUDRE POLYESTER NOIR

PRIX

320,00 \$

**Supplément de \$ 300.00 sur couleur non standard

Ancrages

Les ancrages et outils de pose sont les mêmes que ceux utilisés pour les modèles CP

Pour une soumission ou pour commander :
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9
Courriel : boutiquevq@velo.qc.ca - 514-521-8356, poste 344
www.velo.qc.ca/fr/boutique.php